

ISSN 2818-985X



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mercredi 3 mai 2023 — Vol. 47 N° 11

Étude des crédits du ministère de l'Économie, de l'Innovation
et de l'Énergie (4) : volet Investissement Québec

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2023

Commission de l'économie et du travail

Le mercredi 3 mai 2023 — Vol. 47 N° 11

Table des matières

Investissement Québec	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	22
Document déposé	22

Intervenants

Mme Sylvie D'Amours, présidente

M. Pierre Fitzgibbon

M. Frédéric Beauchemin

M. Haroun Bouazzi

Mme Joëlle Boutin

M. Donald Martel

M. Pierre Dufour

* M. Guy LeBlanc, Investissement Québec

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Le mercredi 3 mai 2023 — Vol. 47 N° 11

**Étude des crédits du ministère de l'Économie, de l'Innovation
et de l'Énergie (4) : volet Investissement Québec***(Quinze heures quatre minutes)*

La Présidente (Mme D'Amours) : ...s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Économie, Investissement Québec des crédits budgétaires du portefeuille Économie, Innovation et Énergie pour l'exercice financier 2023-2024. Une enveloppe de deux heures a été allouée pour cette étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Boivin Roy (Anjou—Louis-Riel) est remplacée par M. Bélanger (Orford) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) est remplacé par M. Bouazzi (Maurice-Richard).

Investissement Québec

La Présidente (Mme D'Amours) : Puisque nous avons débuté nos travaux à 15 h 04 et qu'une période de deux heures doit être consacrée à cette étude de ces crédits, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue? Consentement. Merci.

Nous allons procéder à une discussion d'ordre général du bloc d'échange, incluant les questions et réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, soit vers... cet après-midi, vers 17 h 04.

Discussion générale

Donc, je suis prête à reconnaître la première intervention de l'opposition officielle. M. le député de Marguerite-Bourgeoys, la parole est à vous.

M. Beauchemin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui. C'est un exercice qui est ultra-important pour l'ensemble des Québécois. Mais évidemment ce qui se passe avec Investissement Québec est d'intérêt, évidemment, national et économiquement important.

Je veux commencer en vous parlant du virage informatique. Investissement Québec s'est lancé dans un grand virage numérique, et on ne peut faire... que dire que c'est une très bonne nouvelle. Évidemment, on est très heureux de voir la modernisation de l'institution. Toutefois, ici, notre travail, c'est de comprendre comment les sommes que le gouvernement va dépenser dans ses sociétés sont les mieux investies.

Dans un récent article qui est paru dans le *Journal de Montréal* ce 1er mai, on apprenait que la feuille de route mise en place, en 2019, par Investissement Québec afin d'assurer le virage numérique de l'organisation tardait à se concentrer. Selon l'article, il y a un montant de 20 millions qui, sur une période de trois ans, va permettre d'assurer cette transition grâce à quatre projets majeurs : la mise en place du logiciel... prologiciel Workday, le système de gestion de relation avec les clients de Salesforce, un nouveau cadre de sécurité, une transformation de l'entreposage des données.

Je vais commencer avec une question simple, là. Je vais vous demander si vous pouvez me faire un état des avancées pour chacun de ces chantiers, s'il vous plaît.

M. Fitzgibbon : Je veux juste ouvrir... Bon, premièrement, bienvenue à tout le monde, bienvenue à toute l'équipe qui supporte MEI puis l'IQ. Mme la Présidente, si vous le permettez, au lieu de dire : Je vais laisser la parole à M. LeBlanc, on va accepter que, si la question est posée à Investissement Québec... qu'il puisse répondre directement. Ça va peut-être sauver du temps.

La Présidente (Mme D'Amours) : ...pour que M. LeBlanc prenne parole? Consentement. Alors, lorsque vous prendrez la parole une première fois, monsieur, veuillez vous présenter, dire votre titre et ensuite répondre à la question.

M. LeBlanc (Guy) : Oui, bonjour. Mon nom est Guy LeBlanc, président-directeur général d'Investissement Québec.

Alors, pour répondre à votre question, cette nouvelle du *Journal de Montréal*, c'était une fausse nouvelle. Ça datait d'une autre époque. Je ne sais pas quelle était leur source anonyme, mais c'était la feuille de route de 20 millions, c'était le montant auquel il était fait référence. C'était la feuille de route qu'on avait en 2019, avant mon arrivée, et je suis arrivé au mois d'avril. C'était avant les fusions et c'était, bref, l'ancien Investissement Québec.

Depuis, il y a eu la pandémie. Il a fallu... Puis ça, la pandémie, ça veut dire le télétravail, entre autres, et le programme PAC pour aider les entreprises. Alors, il a fallu changer nos priorités, et mettre l'emphase là-dessus, et installer, entre autres, Workday, parce que de passer de 500 employés à 1 200, il faut être capable de les payer. Et donc on a fait un appel d'offres public pour s'assurer de payer le bon prix, et on a installé Workday à l'intérieur du budget prévu et à

l'intérieur de l'échéancier prévu. Et Salesforce est en place en partie parce qu'on a dû déplacer... déplacer nos priorités. Avec la fusion, bien, on a déterminé que nos deux priorités étaient, premièrement, la sécurité, absolument essentielle, et l'ajout de capacité, parce que le nombre d'interventions qu'on fait a plus que... plus que doublé, pratiquement triplé depuis le nouvel Investissement Québec.

• (15 h 10) •

M. Beauchemin : Donc, en termes de sécurité, vous parlez de la sécurité des données, de l'information, etc. C'est ça?

M. LeBlanc (Guy) : Absolument.

M. Beauchemin : D'accord. Et puis... Bien, OK. Si ça date, donc, de l'ancien Investissement Québec, maintenant il y a le nouveau IQ fois deux, disons, en tant que tel, est-ce que vous pourriez peut-être mettre à jour, alors, qu'est-ce que... Parce que, là, vous dites... Vous, vous dites que ça tombe dans... Workday, ça a tombé dans l'enveloppe prévue. Mais c'est laquelle? On ne sait pas. Je ne peux pas le déterminer à même l'article, là. Est-ce que c'était 25 % du budget de 20 millions? Est-ce que vous avez plus de précisions?

M. LeBlanc (Guy) : C'était... Un ordre de grandeur, là, c'était à peu près le tiers de ce budget de 20 millions. Mais ce budget de 20 millions a été de beaucoup augmenté justement pour répondre au nouvel Investissement Québec, au nombre d'interventions qu'on faisait, au nombre d'employés qu'on était, et pour s'assurer que nos systèmes originaux tenaient le coup et d'être capables d'en augmenter la capacité en y attachant différents... différentes applications. Donc, sécurité en premier lieu, absolument.

Et maintenant, bien, on a mis en place des processus rigoureux en termes de... On parlait dans l'article de budgets dépassés, et ainsi de suite, là. Depuis... Depuis quatre ans, donc depuis... depuis mon arrivée et depuis le nouvel Investissement Québec, on a respecté nos budgets, et, en fait, nos coûts, nos dépenses réels des quatre dernières années sont légèrement inférieurs au montant budgété. Et notre feuille de route avance. On a mis en place un bureau de projet il y a environ un an et demi. Et l'équipe, l'équipe de technologies d'affaires, a pris beaucoup d'ampleur. On était peut-être une trentaine de personnes en 2019 et avant, on est maintenant à peu près 100 personnes dans l'équipe. Et vous pouvez imaginer que les budgets ont augmenté en conséquence. Alors, le 20 millions de l'époque, là, c'est rendu davantage un ordre de grandeur sur une base annuelle pour amener Investissement Québec avec la sécurité requise et ses activités, de l'amener à l'ère moderne.

M. Beauchemin : OK. Donc, je comprends que l'information de l'article était probablement ancienne. Je comprends donc qu'il y a des nouvelles enveloppes qui ont été...

M. LeBlanc (Guy) : Est fausse, oui.

M. Beauchemin : ...déterminées. Est-ce que ce serait possible pour vous de nous dire quelles étaient ces dites enveloppes pour, disons, justement Workday en tant que tel? Tu sais, ça a respecté la nouvelle enveloppe, mais, tu sais, c'est peut-être le tiers du 20 millions... C'était le tiers du 20 millions à l'époque de 2019. Mais selon maintenant, le nouvel environnement?

M. LeBlanc (Guy) : Non, non, c'est ce que ça a coûté.

M. Beauchemin : C'est ce que ça a coûté? Ça fait que...

M. LeBlanc (Guy) : Oui.

M. Beauchemin : OK. Puis pour Salesforce?

M. LeBlanc (Guy) : Écoutez, Salesforce, c'est, entre autres, l'achat de licences. Et cette... ces licences-là, bien, ça va en augmentant selon le nombre d'employés qui ont... qui ont accès à Salesforce. Alors, je ne pourrais pas vous donner un montant par rapport à Salesforce.

M. Beauchemin : C'est sûr. OK. Donc, est-ce que... est-ce que vous avez une idée de l'enveloppe totale de la transformation numérique du nouveau IQ, là? Ça... C'était combien, le budget qui était anticipé pour être dépensé de façon, peut-être, annuelle, puis après ça... tu sais, sur un horizon de cinq ans? Je ne sais pas. Puis est-ce que, selon ce que vous avez comme informations, chacune de ces étapes-là est respectée? De temps en temps, ça peut peut-être un peu dépasser, de temps en temps, c'est en bas, mais, je veux dire, somme toute, ça respecte la tendance ou on...

M. LeBlanc (Guy) : L'article faisait...

M. Beauchemin : Puis c'est quoi, le... En fait, c'est quoi, les chiffres initiaux? Puis après ça quels sont les résultats?

M. LeBlanc (Guy) : Les chiffres mentionnés dans l'article étaient de l'ordre de 20 millions pour trois ans. Ce qu'on fait depuis, c'est de l'ordre de 15 à 20 millions par année pour amener Investissement Québec à niveau en termes technologies d'affaires, compte tenu de l'augmentation de nos... de nos activités et de nos ressources.

M. Beauchemin : C'est une dépense qui va être récurrente. Parce que vous dites : C'est 15 à 20 millions par année pour les cinq, 10, 15 prochaines années. Alors, ça peut changer, là, mais...

M. LeBlanc (Guy) : Pour les prochaines années, assurément, oui.

M. Beauchemin : Donc, c'est rendu...

M. LeBlanc (Guy) : Parce que la feuille de route n'est pas complétée, il faut continuer à travailler dans ce sens-là. Alors, pour les... assurément, pour les deux ou trois prochaines années, on va être à ce rythme-là.

M. Beauchemin : C'est quoi, les prochaines étapes, là, sur cette feuille de route là que vous mentionnez, donc?

M. LeBlanc (Guy) : Je ne rentrerai pas dans tous les détails pour la simple raison que je veux m'assurer, en termes de sécurité, qu'on ne dévoile pas d'informations critiques. Je vous dirai simplement que la gestion de la relation client avec comme outil, entre autres, Salesforce pour l'ensemble de l'organisation est la priorité de la prochaine année. Et on va chercher à mettre ça en place puis d'implanter aussi une solution de financement, qui existe dans plusieurs autres institutions financières, et je regarde M. Bouazzi qui a déjà, à l'époque à la BDC, vu ce genre de situation.

Alors, c'est absolument... Si tu veux être de ton époque, là, c'est absolument essentiel de mettre en place pour faciliter nos processus et augmenter notre productivité. On parle beaucoup de productivité chez Investissement Québec, il faut... il faut être à la hauteur également. Alors, il y a du travail qui reste à faire, mais, avec le bureau de projet, on a des chargés de projets qui sont en place et on avance dans nos initiatives.

M. Beauchemin : Sur un ordre d'idées totalement différent... Juste une seconde.

Des voix : ...

M. Beauchemin : Au mois de décembre, qu'on vient juste... il y a six mois, là, vous avez vu mes commentaires à propos, là, de la loi n° 96. Je n'ai jamais vraiment eu la chance de jaser beaucoup avec vous, là, de cette histoire-là, mais je voulais avoir votre opinion à propos des assouplissements que vous pensiez qu'il serait souhaitable d'avoir pour la loi n° 96.

M. LeBlanc (Guy) : En fait, encore une fois, le titre était erroné. Par contre, l'article représentait ce que j'avais dit, à savoir, c'était dans le contexte de la chambre de commerce métropolitain, où j'étais conférencier, et une entrevue avec Michel Leblanc qui me demandait : La loi n° 96, est-ce que ça va être un empêchement pour des entreprises? Et ce que j'avais répondu essentiellement, c'était que la loi n° 96 doit davantage être expliquée, qu'on venait juste de vivre une situation avec une compagnie qui avait l'intention d'investir au Québec et qui se posait des questions par rapport à la loi n° 96 et, après avoir eu les explications, que cet investissement s'est matérialisé au Québec. Alors, c'était simplement le contexte. Le titre disait *Guy LeBlanc est contre la loi n° 96*, ou quelque chose du genre, là, ou *se prononce...*

M. Beauchemin : Bien, en fait, le titre, c'est...

M. LeBlanc (Guy) : Je ne sais plus quoi.

M. Beauchemin : ...critique la loi n° 96...

M. LeBlanc (Guy) : Critique.

M. Beauchemin : ...et appelle à des assouplissements.

M. LeBlanc (Guy) : Alors, j'ai simplement dit qu'elle devait être expliquée aux entreprises pour qu'ils puissent la comprendre.

M. Beauchemin : Expliquer aux entreprises externes du Québec qui veulent venir s'installer au Québec.

M. LeBlanc (Guy) : Voilà.

M. Beauchemin : OK. C'est quoi, la meilleure façon, pour vous, selon vous, de pouvoir faire ça?

M. LeBlanc (Guy) : Bien, on a des contacts réguliers avec... avec les entreprises, sur une base même très régulière. Et, simplement, si on prend dans le contexte de la filière batterie, par exemple, on a fait du démarchage d'un grand nombre de compagnies. Et, lorsque la question est soulevée, on explique en quoi ça consiste et puis que les Coréens ou Japonais n'auraient pas nécessairement à parler français dans les six mois suivant leur arrivée.

M. Beauchemin : Est-ce qu'inévitablement cette question de la loi n° 96 fait partie du «due diligence» que ces compagnies-là doivent faire quand ils investissent au Québec, selon vous, ou est-ce que c'est quelque chose qui doit... automatiquement, doit leur être mentionné devant... de par Investissement Québec, selon vous?

M. LeBlanc (Guy) : En fait, ce sont des investisseurs très sophistiqués, et ils sont au courant des différentes... des différents règlements, des différentes lois. Et ça fait partie de leur revue diligente légale, entre autres, de voir à quoi elles devraient se conformer. Et, par la suite, c'est là que les questions nous sont posées et sont parfois posées aussi au gouvernement.

• (15 h 20) •

M. Beauchemin : OK. Donc, le processus initié, là, si on peut dire, vient de la compagnie qui considère un investissement au Québec ou demande à vous et/ou au gouvernement un éclaircissement sur la loi n°96. Puis c'est à ce moment-là que vous, vous suggérez que ce serait bon d'avoir un éclaircissement sur la loi n° 96.

M. LeBlanc (Guy) : Par exemple, mais ce n'est certainement pas nous qui disons aux investisseurs éventuels : Attention! On a la loi n° 96, hein? C'est...

M. Beauchemin : Oui. Et j'imagine que, quelque part dans le processus, il faut qu'ils le sachent, tu sais, que les employés sont sujets...

M. LeBlanc (Guy) : C'est un point qui est soulevé assez tôt dans le processus.

M. Beauchemin : Ça fait que vous mentionniez tantôt que, bon, c'est six mois, pour un Coréen qui vient s'installer au Québec de façon permanente, qu'il a, la limite, là, pour apprendre à parler français. Est-ce que ça, c'est quelque chose que la majorité des entreprises, quand ils discutent avec vous, considère que c'est un problème ou considère que c'est réglable, que c'est quelque chose qu'ils sont capables, de pouvoir justement parler français en dedans de six mois?

M. LeBlanc (Guy) : Bien, ils demandent des précisions puis ils s'adressent aux bonnes personnes pour avoir ces précisions.

M. Beauchemin : OK. Quand vous parlez... puis peut-être qu'on pourra déborder dans le prochain bloc, M. le ministre. Quand on s'était rencontrés, la semaine passée, on a parlé, là, des rapports, là, de McKinsey, des rapports comme quoi que, bon, il y avait les secteurs industriels les plus prioritaires, là, pour le gouvernement et puis que vous aviez mentionné... On a eu la liste, là, des cinq, il y en avait trois qui n'étaient pas dessus. Puis, là-dedans, bien, il y avait la filière batterie, puis que, pour la filière batterie, il y avait déjà eu une étude, là, qui avait été faite directement... attendez une seconde, par... par McKinsey aussi à nouveau. Donc, est-ce que je comprends que ce mandat-là à McKinsey a été octroyé par Investissement Québec directement?

M. Fitzgibbon : Oui. En fait, ce qui s'est produit, c'est que, très peu de temps après notre arrivée en poste, premier... premier semestre 2019, on s'est penché sur cette filière-là qu'on... qu'on commençait à apprendre. J'avais planifié un voyage, mon premier voyage avec le sous-ministre, qui est assis en arrière de moi, pour aller en Corée, au Japon et en Chine, en fait. On est partis deux semaines juste avant la pandémie. Donc, on voulait se préparer pour être capables de faire les bonnes représentations. Donc, on avait décidé, dans l'équipe qu'on avait créée, qui étaient des gens d'Investissement Québec International et des gens du ministère, qu'on voulait approfondir un peu nos hypothèses pour s'assurer qu'on puisse promouvoir le Québec de la bonne façon par rapport à nos minéraux critiques, et ainsi de suite. Donc, effectivement, le mandat a été octroyé par Investissement Québec directement à McKinsey, qui était le premier mandat de McKinsey.

M. Beauchemin : Le premier mandat de McKinsey, juste pour clarifier, sur la filière batterie ou dans la... dans la...

M. Fitzgibbon : Non. On a... on a référé, la semaine passée, vous vous rappelez... ou l'autre semaine, je suis mélangé dans les journées, là, on a référé... la semaine passée, on a référé aux contrats de KPMG et McKinsey donnés par le ministère. Alors, ça, ce mandat-là, c'est un mandat spécifique pour la batterie, qui était circonscrit à ça, mandat qui est terminé, qui n'a pas été reconduit.

M. Beauchemin : Puis ça, ça a été donné, ce mandat-là, suite au mandat que vous avez donné à McKinsey ou?

La Présidente (Mme D'Amours) : ...

M. Fitzgibbon : Non. Non, c'est un mandat qu'on avait déterminé, le ministère de l'Économie et Investissement Québec, focaliser uniquement sur les batteries. Investissement Québec a donné le mandat.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Nous passons maintenant au deuxième... à la deuxième période d'échange. Et je cède la parole au député de Maurice-Richard. La parole est à vous, monsieur.

M. Bouazzi : Merci beaucoup, Mme la Présidente. M. le ministre, chers collègues, M. LeBlanc. Quel plaisir de participer à cet exercice démocratique! Ma première question, peut-être pour M. LeBlanc, consisterait à parler justement de la filière batterie. En 2022, vous avez annoncé qu'il y aurait comme objectif de doubler les investissements prévus dans la filière batterie. Où est-ce qu'on en est, en fait, par rapport à cet avancement?

M. LeBlanc (Guy) : Bien, on a toujours... on a toujours l'intention... Je ne sais pas à quel chiffre vous faites référence, mais ce qu'on... ce qu'on vise, puis on a toujours le même objectif, c'est environ 10 milliards d'investissements dans les prochaines années. Il y a un très grand nombre de joueurs intéressés dans les différentes... dans les différents segments de la filière batterie. On a un succès éclatant en termes d'attraction, nos minéraux critiques sont évidemment très recherchés, notre hydroénergie également. Les gens pensent à la... pensent au Québec davantage quand ils veulent... Ceux qui veulent faire la batterie la plus verte, c'est au Québec que tu peux le faire. Puis, juste un exemple, un kilowatt produit au Québec produit un gramme de CO₂, et, au Michigan, c'est environ 540 grammes de CO₂. Alors, c'est un attrait important. Et, au cours des prochains mois... puis je vais toucher du bois parce que, vous savez, les négociations, il peut y avoir des imprévus, mais on espère arriver avec des annonces au cours des prochains mois.

M. Bouazzi : Et donc, actuellement, c'est quoi, la quantité d'argent qui est dans cette filière-là, investie par Investissement Québec?

M. LeBlanc (Guy) : Écoutez...

M. Bouazzi : Un ordre de grandeur, ça fera.

M. LeBlanc (Guy) : On est... D'annoncé à l'heure actuelle, on est probablement aux alentours... bien... oui, on est à peu près aux alentours de 4 milliards d'annoncé, mais avec une probabilité forte, une probabilité élevée, là, au cours des prochains mois, d'arriver aux alentours de... des... un autre 4 milliards... 4 à 5 milliards. Alors...

M. Bouazzi : Donc, dans l'année actuelle, ça serait possible d'en arriver à huit en tout, si tout va bien.

M. LeBlanc (Guy) : Si tout va bien, en touchant du bois, oui.

M. Bouazzi : OK. Et combien des 4 milliards actuellement sont investis dans les mines de minéraux critiques et stratégiques?

M. LeBlanc (Guy) : Il y a... Il y a plusieurs projets de mines de spodumène, qui va... qui va donner le lithium. À l'heure actuelle, il y a... il y a la mine de Moblan qu'on détient à 40 % avec notre partenaire Sayona, il y a celle de Whabouchi, avec Nemaska, dans laquelle on détient 50 %. Il y a quatre ou cinq projets miniers de spodumène, lithium, dans la région de la Baie-James, et il y a un projet aussi en Abitibi avec Sayona, l'ancienne North American Lithium.

M. Bouazzi : Mais, en quantité d'argent, est-ce que vous avez un ordre de grandeur aussi?

M. LeBlanc (Guy) : Les investissements ne sont pas... ne sont pas faits, mais, si on calcule que chaque projet est d'environ... l'ordre de grandeur, entre 300 et 600 millions, c'est significatif.

M. Bouazzi : Et combien Investissement Québec pense que ces investissements vont rapporter sur les 4 milliards qui sont investis actuellement?

M. LeBlanc (Guy) : J'ai fait une déclaration, il y a environ deux ans, disant que, si on avait pour environ 10 milliards d'investissements, que des revenus générés par cette filière, en 2030, seraient de l'ordre des revenus d'Hydro-Québec. Alors, on parle de... probablement de l'ordre de 15 milliards et plus...

M. Bouazzi : Et vos prévisions annuelles n'ont pas changé depuis le temps?

M. LeBlanc (Guy) : ...annuel.

M. Bouazzi : Vos prévisions n'ont pas changé deux ans plus tard?

M. LeBlanc (Guy) : Je suis encore plus ambitieux.

M. Bouazzi : OK. Peut-être quelques questions de... sur les questions de gouvernance. Vous savez comme moi qu'un de vos experts en batterie est passé au privé, du côté de GM, qu'il aide pour ce qui concerne l'usine de Bécancour. La semaine dernière, on a appris qu'il a tenté de contacter un certain nombre des employés d'Investissement Québec et qu'il a... Il y a eu une communication, une directive qui interdisait aux gens d'Investissement Québec d'échanger avec lui. Qu'est-ce que demandait M. Thibault aux anciens collègues d'Investissement Québec?

M. LeBlanc (Guy) : Bien, on n'a pas eu la chance de le savoir parce qu'il y avait interdiction de lui parler et interdiction de l'écouter aussi. Il ne pouvait pas... il ne pouvait pas agir. Et on l'a... on lui a tout de suite mentionné qu'il devait respecter notre code d'éthique, et ça s'est... ça s'est terminé à ce niveau-là. Notre code d'éthique prévoit que tu ne peux pas t'impliquer si tu connais... Si tu as des connaissances qui ne sont pas du domaine public, tu ne peux pas t'impliquer dans une transaction ou dans des opérations qui touchent ces questions-là.

M. Bouazzi : Là, vous parlez des employés actuels.

M. LeBlanc (Guy) : Je parle et de l'employé qui a quitté... bien, je parle de l'employé qui a quitté, de M. Thibault, il ne peut pas. Et les employés qui sont à l'emploi d'Investissement Québec doivent respecter le même code d'éthique...

M. Bouazzi : Oui. Donc, juste...

M. LeBlanc (Guy) : ...et ne pas parler à quelqu'un qui a quitté.
• (15 h 30) •

M. Bouazzi : Je comprends, je comprends très bien. Donc, juste pour être sûr, il a demandé à parler à des... de ce qu'on a lu dans le journal, peut-être que ce n'est pas vrai, à des employés d'Investissement Québec, mais il n'a rien demandé, techniquement, en tout cas. Vous n'êtes... Vous ne savez pas ce qu'il aurait demandé à ses ex-coéquipiers?

M. LeBlanc (Guy) : Non, et il ne faut pas croire non plus tout ce qui est rapporté dans certains journaux. Parce qu'ils parlaient de numéro... le numéro un de la filière batterie d'Investissement Québec quitte pour GM. Il n'était pas le numéro un de la filière batterie. On a une excellente équipe en place. J'ai dit, dans un autre média, qu'il faisait partie, en langage de hockey... qu'il faisait partie des deux premiers trios et qu'il ne jouait pas au centre.

M. Bouazzi : Mais donc il avait quand même, entendons-nous, accès à de l'information privilégiée, quand il était à Investissement Québec, sur ce qui touche aux batteries. Et c'est un des malaises qu'on a pu lire et peut-être un... un malaise que je partage. C'est qu'évidemment cette information-là, eh bien, il l'a avec lui, et c'est un fait. Et actuellement il travaille avec une compagnie qui a... reçoit de l'argent d'Investissement Québec sur la filière où il travaille...

M. LeBlanc (Guy) : Mais je suis... je suis très heureux qu'il travaille avec l'équipe de GM. Ils ont...

M. Bouazzi : Non, je comprends, je comprends. Mais l'idée...

M. LeBlanc (Guy) : Ils ont embauché une excellente ressource, et ça va aider à faire progresser le...

M. Bouazzi : Je comprends parfaitement. C'est juste, qu'il soit numéro 1 ou numéro 12, le problème revient au même sur la question de cet accès à l'information. Est-ce qu'il y a des financements qui, d'un point de vue gouvernance, d'un point de vue délégation d'autorité, doivent monter jusqu'au bureau du ministre pour être autorisés?

M. LeBlanc (Guy) : Il y a... Il y a deux portions chez Investissement Québec : il y a les fonds propres et le Fonds de développement économique pour lequel on est mandataires. Alors, pour la portion fonds propres, la décision finale se prend au niveau d'Investissement Québec, et l'autorité ultime est le conseil d'administration d'Investissement Québec. Pour le Fonds de développement économique, et le Fonds de croissance des entreprises du Québec aussi, et Capital ressources naturelles et énergie, on est mandataires. Alors, c'est nous qui faisons l'analyse, on fait la recommandation, mais ultimement, selon la nature du dossier et des montants concernés, ça va soit au ministre, soit au Conseil des ministres.

M. Bouazzi : Est-ce qu'il est déjà arrivé qu'on vous demande de reconsidérer votre recommandation ou alors qu'une décision soit... Bien, commençons par celle-là, déjà : Est-ce qu'il est déjà arrivé que vous arrivez avec une recommandation... dit : Continuez à faire vos travaux et puis revenez-nous avec une autre recommandation?

M. LeBlanc (Guy) : Ça s'est peut-être fait dans le passé, mais pas depuis quatre ans. Et il y a des discussions qui peuvent avoir lieu, il y a des précisions qui peuvent être apportées, des éléments qu'on ne connaissait pas, qu'on va valider avec l'entreprise concernée, et, s'il y a lieu de modifier, on va modifier. Mais, sur demande politique de modifier des recommandations... Ça a été... Ça a été entendu dès le départ. Et on a... on a un protocole, qui n'est pas encore signé mais qu'on respecte, entre le ministère et Investissement Québec justement pour, entre autres, protéger la réputation d'Investissement Québec.

M. Bouazzi : Donc, il n'est jamais arrivé qu'une décision aille à l'encontre d'une recommandation qui a été faite au ministre, au bureau de ministre?

M. LeBlanc (Guy) : Mais c'est... c'est le droit le plus... le plus total du ministre et du Conseil de ministres de...

M. Bouazzi : Je suis d'accord avec vous.

M. LeBlanc (Guy) : ...de prendre la décision finale...

M. Bouazzi : Je suis d'accord avec vous que c'est son droit. Et c'est pour ça que je vous pose la question.

M. LeBlanc (Guy) : Mais, à ma connaissance...

M. Bouazzi : Est-ce qu'il a déjà fait appel à cette prérogative et donc pris une décision qui va à l'encontre de la recommandation qui lui a été faite?

M. LeBlanc (Guy) : À ma connaissance, il n'y a pas de dossier où on a fait une recommandation et que le ministère ou le Conseil des ministres a modifié la décision.

M. Bouazzi : Combien il me reste de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme D'Amours) : Il vous reste 49 secondes.

M. Bouazzi : Est-ce que je pourrais les reporter, s'il vous plaît?

La Présidente (Mme D'Amours) : Bien sûr. Bien sûr.

M. Bouazzi : Merci beaucoup.

La Présidente (Mme D'Amours) : Nous revenons avec l'opposition officielle. Député de Marguerite-Bourgeoys, la parole est à vous.

M. Beauchemin : Merci, Mme la Présidente.

Donc, je reviens, là, sur le sujet que j'ai conclu lors de mon premier bloc. Donc, l'étude de McKinsey, qu'Investissement Québec a octroyée, donc, à McKinsey, est-ce qu'elle a modifié ou confirmé les premières visions que le ministère et vous aviez de la filière batterie?

M. LeBlanc (Guy) : Ce qu'on se disait au départ... Et on avait avec nous M. Karim Zaghbi, qui était à Hydro-Québec, au centre de recherche, qui a travaillé, qui est un expert du domaine de la batterie, qui est reconnu de façon internationale, qui a fait des recherches sur la batterie pendant 40 ans. C'est une sommité mondiale dans le domaine. On se disait qu'on avait la possibilité d'établir au Québec, de la mine, jusqu'à la cellule, jusqu'à la batterie et son recyclage... qu'on pouvait avoir la chaîne complète au Québec. On a demandé à McKinsey de voir, de valider est-ce que c'est envisageable d'avoir cette chaîne au complet, et pourquoi des gens viendraient au Québec pour construire leurs batteries, et quelle est la proximité du marché, des clients.

Alors, ce que... Volkswagen... ce que McKinsey, pardon, nous a permis de voir, de confirmer, c'est qu'à l'intérieur d'un rayon de 1 500 kilomètres ou à peu près, ce qui est économiquement rentable pour le déplacement des... que ce soient des cathodes, des anodes ou des cellules, que c'est tout à fait raisonnable et qu'on touchait le deux tiers ou à peu près des manufacturiers automobiles américains. Et on avait aussi à proximité l'Ontario. Donc, cette filière-là, c'est envisageable. Mais ce qu'ils nous disaient, c'était : Écoutez, concentrez-vous... La plus grande portion de la... de la valeur de la cellule, c'est 40 % pour la cathode et à peu près 20 % pour l'anode, alors, déjà, si vous avez ces deux composantes, vous allez aller chercher une bonne portion de la valeur ajoutée de la batterie. Alors, on s'est concentrés là-dessus, mais avec toujours en tête d'attirer éventuellement un cellulier. Et on travaille là-dessus.

M. Beauchemin : Est-ce que ça, ça faisait partie aussi de l'étude de McKinsey, de savoir quelles sont les conditions gagnantes pour aller chercher, justement, un cellulier?

M. LeBlanc (Guy) : Oui, tout à fait, sur quel... sur quel élément on devait... on devait mettre l'emphase, ce qui nous différenciait. Et ils n'ont... ils nous ont donné aussi accès, si une... si une cathode, si une anode, si une cellule était fabriquée au Québec, comment ça se comparait avec différents États américains et avec le reste du monde aussi. Et c'était... On se différenciait pour l'Amérique du Nord, assurément. Il y avait seulement la Chine qui représentait un élément plus concurrentiel en termes de coût. Mais, par rapport au marché nord-américain, le Québec était l'endroit privilégié qu'on avait... qu'on...

M. Beauchemin : Dans le marché... dans le marché nord-américain?

• (15 h 40) •

M. LeBlanc (Guy) : Dans le marché nord-américain, à cause de nos minéraux critiques, à cause de l'énergie, à cause de la main-d'oeuvre qualifiée et à cause de la proximité du marché aussi.

M. Beauchemin : Donc, les conditions essentielles pour le succès avaient été identifiées. Ça prend du courant, la main-d'oeuvre, des minéraux essentiels, les terrains, j'imagine, pour s'installer, tout ça?

M. LeBlanc (Guy) : Oui, l'espace. Et Bécancour était un port en eaux profondes, un parc industriel qui était essentiellement libre, alors c'était aussi... ça faisait partie des conditions gagnantes.

M. Beauchemin : Cette étude-là, la chronologie de la demande de l'étude, est-ce que vous avez une date à peu près pour nous?

M. LeBlanc (Guy) : Tout ça... Je suis arrivé en poste en avril 2019. Une de mes priorités, c'est... C'est sûr que mes priorités étaient reliées à la fusion de toutes les organisations qui allaient se joindre à Investissement Québec et de faire évoluer la culture aussi. Il y avait la filière batterie puis il y avait aussi les zones d'innovation que je souhaitais qu'on mette en place durant ce mandat. Alors, c'est clair que... Puis le ministère nous a donné le mandat : Allez de l'avant, faites le démarchage, mais il faut faire le démarchage avec les bons outils. Et c'était... Cette étude de McKinsey nous permettait d'avoir ces outils. Et on a embauché aussi une firme... une firme externe qui a fait de la sollicitation dans le marché, qui a préparé toute la documentation avec l'aide de l'étude de McKinsey.

M. Beauchemin : Un genre de plan d'affaires, quelque chose comme ça. Et puis donc vous... Vous allez me trouver fatigant, là, mais approximativement, la date, c'est en 2019? En 2020? En première moitié?

M. LeBlanc (Guy) : À l'automne, à l'automne 2019, on a, de mémoire, là, il me semble, c'est... c'est vers ce moment-là, c'était avant la pandémie assurément, automne 2019, on met en place le comité de pilotage. Et Investissement Québec est au... essentiellement au coeur de ça à cause du démarchage qu'on fait. Et on prend la responsabilité, au quotidien, de faire avancer la filière avec le ministre de l'Économie et d'Innovation, avec... et le sous-ministre, avec le ministre des Ressources naturelles, Jonatan Julien à l'époque, et de l'Énergie, et la présidence, et quelques conseillers d'Hydro-Québec. Parce que la filière batterie sans Hydro-Québec, ce n'était pas possible. Alors, on a mis en place, donc, deux ministères, deux sociétés d'État, et on s'est mis à travailler ensemble, à préparer qu'est-ce qu'on était en mesure d'offrir comme énergie selon les différents endroits, est-ce que Bécancour pouvait accueillir autant de joueurs éventuels avec la capacité énergétique qu'il y avait en place et quelle serait la séquence pour augmenter les mégawatts à travers les années. Et le plan de match correspondait aux besoins des entreprises au fur et à mesure qu'on les approchait, là.

M. Beauchemin : Et donc, léger détail, ça a été, pour aller chercher justement cette offre-là, puis cette offre de... cette étude-là, de McKinsey, c'est une offre publique, un processus public où est-ce que les gens, les firmes ont pu compétitionner pour vous offrir une étude de ce genre ou...

M. LeBlanc (Guy) : Non. On est allés à une entente gré à gré à cause de leur expertise dans le domaine, et on voulait bouger rapidement. Et ça rencontrait les normes, dans les 400 quelques mille dollars, là. On n'avait pas besoin d'aller en appel... en appel d'offres.

M. Beauchemin : Donc, c'est... c'est le coût approximatif, là, 400 quelques mille dollars, que ça... que l'étude a coûté?

M. LeBlanc (Guy) : Combien ça a coûté?

M. Beauchemin : 400 quelques mille, vous avez dit. C'est ça?

M. LeBlanc (Guy) : Oui.

M. Beauchemin : Parfait. OK. Donc... Et, étant donné que l'appétit pour ce genre de batterie là dépasse grandement, là, ce que Bécancour est capable de produire dans le 1 500 kilomètres, à quel moment vous vous êtes rendu compte que les limites de capacité de courant, finalement, allaient réduire l'aspiration... Je sais qu'on a réalisé quelque chose, mais quand est-ce qu'on s'est dit : Bon, bien, OK, c'est le maximum qu'on va pouvoir faire, ça va être ça parce que, «that's it», c'est juste ça qu'on a de courant?

M. Fitzgibbon : Je vais prendre la... Je vais prendre la réponse, puis Guy pourra compléter après.

Bien, premièrement, on retourne en arrière un petit peu, là. On était en 2019. Premier voyage que j'ai fait avec le sous-ministre. À ce moment-là, de l'énergie, on en a en masse. Il n'y a pas d'enjeu. Alors, nous, on n'est même pas soucieux de ça. Le mot «mégawatt», sur nos «decks», n'était même pas présent, autre que de vendre, effectivement, que nous avions l'énergie renouvelable.

Bon, le démarchage, comme vous savez très bien, ça prend du temps. Alors, c'est probablement, je dirais, début 2022, quand on a regardé le potentiel que nous avons à Bécancour et à l'extérieur de Bécancour, on a commencé, au ministère, à compiler les mégawatts potentiels. Parce que nous avons un enjeu pour le transport dans une région : on avait l'enjeu de la source énergétique. Et là on a commencé, en 2022, à réaliser : Woups! Peut-être qu'il va y avoir des enjeux, il va falloir faire des choix.

Alors, très rapidement, à ce moment-là, je dirais, là, à partir du mois de mars 2022, on a commencé à dire : OK, on va devoir commencer à trianguler pour voir où on peut mettre les joueurs, comment on va le faire. Et, à ce moment-là, on a commencé à intégrer Hydro-Québec Exécution avec le ministère pour voir : OK, qu'est-ce qu'on peut faire et pas faire pour qu'Investissement Québec puisse démarcher des projets qui peuvent être exécutés. Alors, ça, je te dirais... ça, je vous dirais, c'est arrivé probablement, là, quelque part au printemps 2022, qu'on a commencé à réaliser : Woups! Il va falloir faire attention.

M. Beauchemin : Donc, McKinsey ne vous avait pas donné l'avertissement : Il va y avoir une limite de jus à un moment donné, là, dans le projet parce que...

M. Fitzgibbon : Non. Mais McKinsey sont... sont... On est en 2019, là. On est en... Le mandat a été donné quelque part à... premier, deuxième trimestre, troisième trimestre. Moi, j'ai fait mon voyage en décembre 2019, «mégawatt» n'était même pas dans l'adéquation. Nous avons l'énergie renouvelable. McKinsey, son travail n'était pas du tout ça parce que ce n'est pas des électriciens. McKinsey, c'était de dire quelles sont les valeurs qu'on peut vendre à l'international. C'était le... Ce n'était pas... Le mandat ne débordait pas de ça.

M. Beauchemin : Non. C'est juste que je comprenais que l'étude avait démontré quels étaient les éléments et conditions essentiels pour gagner, les conditions gagnantes pour gagner le pari, là. Le projet était emballant initialement, en 2019, il y avait déjà des voitures électriques sur les routes, etc. On avait donc une idée que, tu sais, ça allait faire quelque chose comme ça. Donc, il fallait comme quand même avoir cette vision-là. Mais j'ai... j'ai cru comprendre tantôt que McKinsey avait quand même donné la liste des conditions gagnantes que ça prendrait pour pouvoir répondre à cette demande nord-américaine en dedans de 1 500 kilomètres de Bécancour. Ça fait que c'est pour ça que je me pose la question : Est-ce qu'il y a-tu eu ou il n'y a pas eu cette analyse de la part de McKinsey à savoir le courant que ça prendrait?

M. Fitzgibbon : Mais, encore, je vais revenir à la base. L'offre que nous avons anticipée, l'offre qui était... En fait, Hydro-Québec, à ce moment-là, en 2019, les comités qu'il y avait, jamais on a identifié qu'il y avait un problème. Parce qu'à l'époque il y avait des surplus, alors ça n'a pas été une considération. Évidemment, le succès que nous avons eu a causé une réflexion. Alors, en 2019, oui, il fallait avoir l'électricité, c'est clair, parce qu'on vendait le projet comme étant, à la base, de l'énergie renouvelable, pas du gaz naturel, pas du nucléaire, mais... Et on est partis avec ça. Puis le mandat n'a pas été déterminé pour déterminer que : On a 1 000 mégawatts, qu'est-ce qu'on fait? Ce n'était pas ça du tout. Ce n'était pas dans l'équation. Mais, en 2022, on a commencé à réaliser que...

Puis, à ce jour, on n'a pas refusé de projets autres que celui de Volkswagen, qui était démesuré. Les autres projets, on est capables de les faire. Alors, tout... tout est sous contrôle.

M. Beauchemin : OK. J'essaie juste de me mettre dans le temps. Puis pourtant ce n'est pas... il n'y a pas si longtemps, là, 2019. Ce n'est pas... C'est hier. Donc, si je comprends bien, dans le fond, là, c'est que, quelque part à un moment dans ce processus-là, dans l'équipe, on s'est retournés, on est allés voir Hydro-Québec, on a dit, OK, le genre de projet qu'on aimerait faire, Hydro-Québec a dit : Oui, cool, pas de problème, il y a du «supply», là, puis allez-y. Grosso modo, là, je la résume, là, mais c'est-tu à peu près ça qui a été dit? Puis là, finalement, par la suite, Hydro-Québec a... Ah! bien non, attendez, décarboner le Québec, ça, c'est...

M. Fitzgibbon : Bien, il faut... il faut retourner un peu en arrière. Puis demain, l'étude de crédits, vous n'êtes pas là? OK. C'est votre collègue. Mais vous écouterez la télévision.

Il faut comprendre, l'histoire du Québec, depuis 2000, il y a eu un projet de 50 mégawatts et plus, c'était Canadian Malartic. Alors, on est en 2019, là. Il n'y a même pas d'enjeu, pour Hydro-Québec, d'énergie. Puis il y a de l'énergie disponible dans les deux piscines en haut. Alors, il n'y a jamais été question... Puis on a... on a... Puis, a posteriori, on a fait la bonne chose. 400 000 \$, avec McKinsey, tu ne vas pas bien loin, là. Ça fait que nous, on focalisait sur les affaires importantes. Et, à ce jour, nous avons été capables de prendre les projets. On a parlé de 4 à 8 milliards, là. Bon, il y a Volkswagen, on... la semaine passée, on peut en parler si vous voulez, mais autres que Volkswagen, qui était démesuré, il n'y a eu aucun problème. Alors là, il faut travailler très fort, par contre, avec Hydro-Québec pour voir comment est-ce qu'on va séquencer des nouvelles énergies. Alors, ce n'était pas dans le mandat, puis heureusement, d'ailleurs.

• (15 h 50) •

Une voix : ...

M. Beauchemin : Je ne suis pas... Je ne suis pas... Excusez, deux... Je ne suis pas... Je ne suis pas en train de... Je ne cherche pas du tout... J'essaie juste de comprendre. Parce que ça aurait pu être aussi avec Volkswagen, s'il y avait eu une vision de la part... Parce que je... je comprends maintenant que la source d'information, pour se baser sur la quantité de pouvoir hydroélectrique disponible, ce n'était qu'Hydro-Québec. Puis la réponse à... La question aurait été : Il n'y a pas de problème, si je comprends bien, là, à la question.

M. Fitzgibbon : D'une part. Puis, d'autre part, aussi il faut comprendre qu'à l'origine la stratégie que nous avons mise en place, c'était de... en amont jusqu'en aval. Et on commençait par nos mines, première conversion, deuxième convection, CAM, pCAM, cathode, anode. Alors, ça, ce périmètre-là, on avait assumé à juste titre que nous avions l'électricité.

Quand on arrive dans les celluliers, qui est une autre patte de la chaîne de valeur qui n'était pas, à l'origine, dans notre radar... Parce qu'on voulait bâtir la pérennité. Quand on parle de celluliers, effectivement, il y a un enjeu important sur l'énergie qui va faire en sorte, comme j'ai dit l'autre fois, qu'il va y avoir, on espère, un cellulier au Québec, mais il n'y en aura pas deux.

M. Beauchemin : Mais la question, donc, à Hydro-Québec, je m'excuse d'être insistant là-dessus... mais la question à Hydro-Québec, elle a été de savoir si les deux premiers volets, il y avait assez de jus pour faire ça, pas de

savoir, si un cellulier arriverait avec des gros sabots, ça va prendre beaucoup de jus, ça, ça va prendre plus de jus, est-ce qu'on a ça aussi. Donc, si je comprends bien, la question à Hydro-Québec a été : Les deux premières étapes... Il y a-tu assez de courant pour les deux premières étapes?

M. Fitzgibbon : La... Vous avez raison, la stratégie du gouvernement en termes de la filière batterie était et est toujours de dire : Assurons une pérennité sur bâtir un campus qui va produire les composantes de batteries. Et ça, on était confortables que nous avions l'énergie. On l'est encore.

Maintenant, le succès amène du succès. Est-ce qu'on aura un jour un voiturier, quelqu'un qui va faire des voitures, peut-être l'assemblage? On va-tu avoir un cellulier? On l'espère. Alors, c'est sûr que, là, la donne a changé. Mais on a le temps, je pense, avec Hydro-Québec, puis on va en parler demain, on a le temps de travailler avec Hydro-Québec pour bâtir la nouvelle énergie pour se rendre jusque là. Mais le mandat original de McKinsey, le gouvernement du Québec, la stratégie qu'on aura mise en place, qu'on a exécutée, c'était bâtir le campus pour les batteries, les matériaux de batteries, ce qu'on avait... qu'on était capables de faire puis qu'on peut encore faire.

M. Beauchemin : Ce n'est pas une question champ gauche, là, mais, dans le même domaine, la demande dans le marché nord-américain, dans le 1 500 kilomètres, pour, disons, les 15 prochaines années en termes de batteries produites, là, je parle, là, est-ce que c'est une fois Volkswagen, deux fois Volkswagen, trois, quatre, cinq, 10 fois Volkswagen?

M. Fitzgibbon : Écoutez, je vais répondre, puis Guy pourra compléter.

Nous avons présentement une situation où l'anticipation de la croissance des véhicules électriques est telle qu'en Amérique du Nord la demande va très vite, et il va fort probablement y avoir cinq, six, sept, huit, neuf, 10 celluliers qui vont s'installer en Amérique du Nord, États-Unis, Canada confondus. On a parlé évidemment du programme du IRA aux États-Unis, qui a un impact important sur la localisation. Donc, c'est clair qu'il y a une... il va y avoir une croissance importante du nombre de celluliers dans les prochaines années.

Je ne sais pas, Guy...

M. LeBlanc (Guy) : Bien, au niveau... Les minéraux les plus critiques, ça va être... c'est le lithium et le nickel. Et on est... on est choyés d'avoir ces minéraux-là au Québec. On va les transformer. Et, en termes de demande, toutes les analyses disent qu'on va être... le marché va être en manque, les... vont être en manque de cellules, donc cathodes, anodes. On va être capables de fournir un cellulier qu'on aurait chez nous et on va être capables de fournir des celluliers, que ce soit l'Ontario ou dans le reste des États-Unis.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Merci beaucoup. Nous allons passer maintenant sur le côté gouvernemental. Et je cède la parole à la députée de Jean-Talon.

Mme Boutin : ...Présidente.

Puisqu'on parle d'Investissement Québec et de projets qui viennent ici, au Québec, j'aimerais ça revenir sur... surtout que, bon, M. LeBlanc, vous étiez pas mal à la barre de cette réforme-là, la réforme d'Investissement Québec mais notamment sur son rôle à l'international, parce que c'est un volet que je pense qui est superimportant pour le Québec, faire venir des investisseurs étrangers, mais aussi soutenir l'exportation du Québec, parce qu'on ne peut pas vivre, là, en isolation, on s'entend, au Québec, donc, est-ce que vous pourriez parler des changements qui ont été faits depuis 2019 puis le rôle, justement, d'Investissement Québec International par rapport à l'attraction d'investisseurs étrangers?

M. LeBlanc (Guy) : ...Investissement Québec International a vraiment pris son envol avec cette refonte d'Investissement Québec, avec l'arrivée, entre autres, d'Export Québec, pour nous rendre bidirectionnels. Et on regarde simplement les résultats d'exportation depuis... Si on compare... l'année 2022 à l'année 2019, la croissance des exportations du Québec est de 23 %. C'est... C'est spectaculaire. Bon, il y a eu évidemment les années de pandémie, mais maintenant, on est... on a une croissance de l'ordre de 23 %, de... en termes de biens, de marchandises, là. On était à 92 milliards, à peu près, puis on est à 112, 113 milliards fin 2022. Alors, le volet Exportation a explosé. Et notre rôle... On calcule notre contribution non pas par les exportations totales, mais par les ventes fermes. Et, les ventes fermes, c'est les compagnies qu'on accompagne et qui réalisent des ventes suite à cet accompagnement.

Alors, quand Export Québec s'est joint à nous, l'ordre de grandeur des... ventes fermes, pardon, était d'entre 750 millions et 1 milliard par année. Et je vais peut-être dévoiler des résultats qu'on est supposés annoncer bientôt, mais on peut multiplier par trois le chiffre aujourd'hui.

Mme Boutin : Puis est-ce que c'est dans... certains secteurs stratégiques ou c'est pas mal... Est-ce que vous avez... Est-ce que vous visez certains secteurs pour stimuler l'exportation?

M. LeBlanc (Guy) : Historiquement, Export Québec faisait surtout de l'accompagnement pour les petites... petites, moyennes entreprises et les aidait à établir leur plan d'affaires. Et la contribution se faisait davantage par une contribution financière, alors qu'aujourd'hui c'est seulement 25 % de notre... de notre accompagnement qui se fait par la contribution financière. C'est vraiment de les mettre en contact.

Pour répondre à votre question précisément, on a décidé de mettre l'emphase... on continue à servir les PME, mais on a décidé de mettre l'emphase sur les secteurs stratégiques pour... Puis on aide autant des BRP, des CAE ou des CGI que des petites entreprises de la Côte-Nord.

Mme Boutin : Puis, en termes d'investissements étrangers... parce que j'ai vu un article, là, que vous aviez... une entrevue que vous aviez faite l'année dernière, là, on parlait justement des investissements étrangers qui ont quand même augmenté, là, considérablement, depuis, je pense, 2019. Là, je n'ai pas les chiffres. Peut-être que vous les avez pour 2022-2023, là?

M. LeBlanc (Guy) : Bien, de mémoire, on était aux alentours des 2,83 milliards en 2019, l'année dernière, on était à 4,6, et, cette année, je ne veux pas dévoiler le chiffre qu'on va annoncer bientôt, mais ça va être une augmentation spectaculaire. Et ça n'inclut pas la filière batterie.

Mme Boutin : OK. Bien, est-ce que vous la traitez à part, la filière batterie? Parce que j'ai vu sur votre site, là, bon, là, il y a technologies de l'information, c'est quasiment 42 %, plus de 40 % des investissements, là, il y a industries manufacturières, sciences de la vie, transport terrestre, aérospatiale, agroalimentaire, mais je me posais la question, là, tout ce qui était secteur plus énergétique, là.

M. LeBlanc (Guy) : Tant qu'une transaction n'est pas... n'est pas complétée, ça ne fait pas partie de nos résultats. Alors, c'est pour ça que je dis que ça n'inclut pas la filière batterie en grande partie, là, de ce qui pourrait se matérialiser prochainement. Mais il y a effectivement beaucoup de... beaucoup de travail. On se concentre sur nos secteurs stratégiques et des joueurs qui, en termes de demande énergétique, ne sera pas... ne seront pas de grands consommateurs aussi.

Mme Boutin : Oui. J'imagine que, bien, avec la discussion qu'on vient d'avoir, là, sur les choix, là, en termes d'énergie, c'est assez important. Mais ça m'amène à ma question : Est-ce qu'il y a des... C'est quoi, vos objectifs stratégiques pour les prochaines années? Est-ce que c'est simplement par secteurs? Par, bon, justement, là, consommation énergétique?

• (16 heures) •

M. LeBlanc (Guy) : Il y a... Il y a toujours nos secteurs stratégiques qui demeurent, mais ça va être de jouer un rôle aussi avec les zones d'innovation. Pour que les zones d'innovation fonctionnent, c'est important d'avoir des investissements privés. Et, ces joueurs privés, bien, ils seront du Québec, mais ils seront aussi de l'international. Et on veut les intégrer également dans la filière batterie. Alors, ce sera un rôle que jouera Investissement Québec International, d'une part. Et on a ciblé un certain nombre d'entreprises d'impact.

Et on veut... Et il y a des enjeux de chaînes d'approvisionnement. On veut cibler des joueurs qui pourraient venir produire ces produits en demande, là, au Québec. Et on travaille aussi à rapatrier... Ce n'est pas nécessairement avec l'équipe internationale, mais une équipe internationale donne un coup de main aussi avec... on a une nouvelle équipe qui fait de l'achat québécois. Et on essaie de rapatrier au Québec aussi des entreprises québécoises qui ont des divisions ou des filiales à l'international pour produire au Québec.

Mme Boutin : Donc, vous avez une politique d'achat québécois également?

M. LeBlanc (Guy) : Également.

Mme Boutin : Ah! c'est bien. Moi, j'ai une petite question par rapport à justement comment est-ce que ça s'arrime, le rôle d'Investissement Québec avec justement les délégations internationales du... les Maisons du Québec, et tout ça. Parce qu'il y a quand même un bon virage, là, tu sais. C'est... C'est beaucoup plus économique maintenant. Puis comment est-ce que vous travaillez ensemble maintenant?

M. LeBlanc (Guy) : Très bien. Très, très bien. J'arrive de... J'arrive d'une tournée en Corée du Sud et j'étais au Japon l'année dernière, et nos équipes... nos équipes export, attraction et du ministère travaillent très, très bien ensemble. Et les gens qui ont les meilleurs contacts le font au profit du Québec. Et c'est... Et c'est... Lorsqu'on est en mission, par exemple, avec des entreprises... avec des entreprises québécoises pour l'exportation, bien, on ne sait pas qui... on ne sait plus qui est export, attraction ou ministère, les gens, vraiment, travaillent très bien ensemble.

Mme Boutin : Bien, ça, c'est vraiment une excellente nouvelle, puis je peux dire que les... Je fais quand même pas mal de missions pour l'Assemblée nationale, mais j'en ai fait une aussi pour l'économie avec... aux États-Unis, puis les autres provinces canadiennes nous envient énormément, là. Elles essaient d'ailleurs de s'inspirer de nous, là, l'Alberta, notamment, là. Donc, c'est superintéressant. Puis, je me souviens, avant même d'être élue, je travaillais avec le chef de cabinet à l'Économie, comme cheffe de cabinet, puis on avait eu cette discussion-là, dire : Tu sais, les entrepreneurs, quand ils s'en vont à l'international, ils ne veulent pas juste de l'argent pour se faire financer les missions, là. Ils veulent des contacts, un réseau pour exporter, pour développer leur marché, leur distribution, mais aussi des partenaires d'implantation. C'est tout ça qu'ils recherchent, puis je pense qu'il manquait un petit peu de ça. Ça fait que j'en comprends que c'est... ça fait partie de votre travail, là, dans vos équipes, là.

M. LeBlanc (Guy) : En fait, la plus grande différence, je dirais, c'est la cohésion. Depuis que le projet de loi a été... est passé en loi... la loi d'Investissement Québec, ça nous a donné la possibilité de réunir tous les joueurs de l'écosystème, que ce soit Montréal International, Québec International, que ce soient les gens du ministère des Relations

internationales aussi, et on se rencontre sous la direction d'Investissement Québec International. On se rencontre de façon périodique, là, à chaque... je pense que c'est chaque mois ou chaque deux mois, pour, justement, déterminer les missions, les angles d'attaque et de quelle façon on peut justement être bidirectionnels dans nos démarches, comment aider les entreprises du Québec à l'international et vice-versa, que ça soit au niveau de la chaîne d'approvisionnement ou que ça soit en attraction d'investissements purement, là, pour une filière stratégique.

Mme Boutin : Est-ce que...

La Présidente (Mme D'Amours) : 12 secondes, Mme la députée.

Mme Boutin : Ah bon! Bien, merci beaucoup, M. Leblanc, pour vos réponses. Vraiment, je vous souhaite le meilleur des succès pour le Québec.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Nous allons maintenant procéder à la période d'échange avec le député de Marguerite-Bourgeoys.

M. Beauchemin : Mme la Présidente, merci beaucoup. Donc, juste revenir à ce qu'on disait tantôt à propos des batteries. Si j'ai bien compris, vous avez conclu en disant qu'on a assez d'anodes puis la capacité de produire des cathodes de façon suffisante pour nourrir la demande nord-américaine dans le 1 500 kilomètres, là, que ce soit 10 fois l'équivalent de Volkswagen. Est-ce que c'est bien ce que j'ai compris?

M. LeBlanc (Guy) : Ce que j'ai dit, c'est qu'il y avait une demande pour nos produits, il n'y avait pas de question à se poser par rapport à ça, mais est-ce qu'on va être capables d'être le seul fournisseur? La réponse est absolument pas.

M. Beauchemin : OK. Selon vous, on s'attend à pouvoir être, OK, 10 fois la...

M. LeBlanc (Guy) : Notre part de marché?

M. Beauchemin : 10 fois Volkswagen, ce serait quoi, notre part de marché?

M. LeBlanc (Guy) : Je ne peux pas vous répondre.

M. Beauchemin : Non?

M. LeBlanc (Guy) : Je pourrais... Je peux vous revenir avec une réponse éventuellement, mais, du tac au tac, comme ça, là...

M. Beauchemin : Comme ça, là... Bien, j'apprécierais. C'est juste pour me donner une idée, parce que, dans le fond, de... ça découle... parce que, par la suite, comme vous avez sûrement dû être mis au courant, il y a eu cet éveil national sur la décarbonation du Québec puis que ça, ça allait nous demander une demie Hydro-Québec de plus juste pour satisfaire la décarbonation. Et donc, avec la demande, on en arrive... on est coche-coche, il n'y a plus de place pour rajouter... et donc ça veut dire qu'on va être limités à cause de ça. C'est un peu la conclusion, là, de toute cette conversation-là, nationale, qu'on semble avoir. Donc, ma question, c'est de savoir quelle part potentielle de marché avons-nous puis qu'est-ce que ça pourrait représenter comme perte économique ou perte d'opportunité économique, grosso modo.

M. LeBlanc (Guy) : Bien, ça fait partie de notre stratégie aussi, d'investir dans les énergies renouvelables, et c'est ce qu'on va faire avec les joueurs locaux, et, en termes d'éoliennes, en termes de solaire, tout ce qu'on va pouvoir produire, additionnel, va être... va être favorisé. Maintenant, il n'y a pas seulement la filière batterie, et on n'est pas en train de dire qu'on va épuiser... puis je vais laisser le ministre de l'Énergie commenter là-dessus, ce n'est pas mon domaine, mais on n'est pas en train de dire qu'on va épuiser nos... notre réservoir d'énergie seulement pour la filière batterie. Il y a d'autres... Il y a d'autres priorités. Et les technologies propres, et le secteur manufacturier, pour réduire le gaz à effet de serre, on va continuer à investir dans ce sens-là, et ça ne nécessite pas nécessairement de l'énergie additionnelle. Alors, pour décarboner l'économie, ce n'est pas seulement le secteur du transport, c'est 43 %, 31 %, c'est le secteur manufacturier, le secteur industriel. Alors, on met l'emphase là-dessus aussi, et c'est pour ça qu'on a lancé Compétivert.

M. Beauchemin : Je vous amène à un autre sujet. On a vu l'article au mois de mars dernier, les résultats, là, d'Investissement Québec. Écoutez, j'ai la page H.35, là, du budget du ministre des Finances, les revenus provenant des entreprises du gouvernement, Investissement Québec, projeté pour l'année fiscale 2022-2023, à moins 195 millions de dollars. J'assume que la communication s'est bien faite entre vous, le ministre de l'Économie et le ministre des Finances pour que cette information soit valable, j'imagine?

M. LeBlanc (Guy) : C'était basé sur les résultats après six mois, et on estimait que ce serait à peu près le même montant. C'est une estimation simplement pour les fins du budget, et où on va se retrouver, bien, écoutez, vous avez

eu déjà des résultats de différents fonds d'investissement québécois, ça se situe essentiellement entre un rendement négatif de 3,5 % à à peu près 9 %. On va se retrouver... On n'a pas encore les chiffres définitifs. L'audit est en train de se faire, mais on va annoncer ça au mois de juin et on devrait se retrouver dans cette fourchette, mais du côté... à l'heure actuelle, là, on prévoit être du côté des plus performants et non pas du côté des moins performants. Et, si on considère qu'on a...

On a quand même un portefeuille technologique important. C'est le secteur qui a été le plus touché par le marché boursier. Si on considère aussi qu'on prend... Notre mandat est de prendre plus de risques et de combler les carences dans la chaîne des capitaux, ce qui n'est pas le cas des autres fonds d'investissement. Alors, si on se situe dans... du côté des plus performants à l'intérieur de cette année, je dirais que c'est un très bon résultat dans le contexte marchés boursiers, et ça, c'est un résultat à une date donnée, c'est une photo qui est prise à ce moment-là, et puis on pourra s'en reparler dans six mois ou dans 12 mois, là.

• (16 h 10) •

M. Beauchemin : Bien, ça, c'est un estimé pour l'année au complet, moins 195 millions. Vous, vous parlez de rendement négatif, de 3,5 % négatif jusqu'à moins 9 %. Ça, c'est l'ensemble de l'industrie ou c'est ce que vous estimez potentiellement pour...

M. LeBlanc (Guy) : Je dis que les fonds d'investissement qui ont annoncé leurs résultats jusqu'à maintenant se situent dans cette fourchette-là et je dis qu'en fin d'année, 31 mars 2023, on devrait normalement... pour l'année, on devrait normalement se retrouver dans cette fourchette, mais je pense qu'on va être plus près du 3,5 % que du 9 %.

M. Beauchemin : OK. J'aimerais... C'est sûr qu'il y a des bonnes années, il y a des moins bonnes années, ça fait... dans... c'est le marché. L'an dernier, c'était une bonne année. Ce n'est pas tout à fait la même chose cette année. Vous m'avez expliqué que, grosso modo, c'est votre exposition au secteur technologique qui est le plus gros... plus grande explication de la performance négative, là, d'Investissement Québec. Quelle est la proportion de l'allocation d'actifs dans ce secteur d'activité économique?

M. LeBlanc (Guy) : Bien, si... En fait, juste, simplement, trois placements cotés en bourse représentent environ 150 millions de ce 195. Alors, ça a un impact, et on a seulement une douzaine de sociétés cotées en bourse, et c'est... pour une valeur d'à peu près 400 à 500 millions. Pour répondre à votre question, côté technologique, ça représente... dans notre portefeuille de participation, ça représente à peu près 40 %, grosso modo, alors, sur notre portefeuille total, je dirais peut-être à peu près 25 %, 30 %.

M. Beauchemin : 25 %, 30 %, OK. Est-ce que vous êtes capable de, même... de vous rappeler les top trois moins bonnes performances?

M. LeBlanc (Guy) : Bien, il y a Lightspeed, dans laquelle on a pris une position plus importante pour protéger un siège social au Québec, et ça fait partie de notre mandat, de faire ça, et, avec la position de la Caisse de dépôt et des fondateurs, ça nous permettait d'arriver dans la zone des 30 % ou à peu près, Coveo a eu une baisse importante, et puis, à travers un de nos fonds d'investissement dans Nuvei aussi. Alors, ces trois placements ont représenté une baisse de valeur.

M. Beauchemin : 150 millions à peu près...

M. LeBlanc (Guy) : Environ.

M. Beauchemin : Peut-être une leçon... Quelles sont les grandes leçons tirées, disons, de ces trois investissements? Moi, j'en avais listé quelques autres, mais disons que c'est tout dans la même famille, là. Quelles sont les grandes leçons? L'exercice d'investissement, la prise de décision d'investissement au début, en amont, puis là évidemment la réalisation de ce qui s'est passé puis les conséquences... Est-ce que vous pouvez m'expliquer, disons, le processus d'investissement initial? Quand est-ce que c'est... Puis je vais revenir avec d'autres questions qui vont suivre, là.

M. LeBlanc (Guy) : Bien, au départ, ce sont tous les critères d'investissement que vous connaissez sûrement très bien, là, et tout ce qui est le plan d'affaires, potentiel de croissance, l'aspect innovateur, la qualité de l'équipe de direction, entre autres. On fait... on fait notre propre analyse. C'est sûr que la compagnie nous fournit ses données. On fait notre travail d'évaluation. On fait appel parfois à des firmes externes aussi pour nous aider. Et, pour ces trois placements, en l'occurrence, si c'était à refaire, on le referait, et ce n'est pas parce que les marchés boursiers réagissent à toutes sortes de nouvelles que les fondamentaux ne sont... ne sont plus là. Alors, pour ces investissements, et si je regarde notre portefeuille de participation dans son ensemble, il y a peut-être... il y a moins de... il y a moins de 10 % qui est sous-performant par rapport aux attentes qu'on avait, mais autrement on est... on est extrêmement satisfaits, et, encore une fois, les fondamentaux sont toujours là.

M. Beauchemin : OK, je vais être plus spécifique. Lightspeed, par exemple, est-ce que vous avez regardé, par rapport aux pairs, qu'est-ce qu'il y avait en termes de revenus, qu'est-ce qu'étaient les parts de marché? Quelles étaient les variables de décision pour en arriver à dire : OK, ça, ça coche toutes les cases, on va y aller de l'avant avec ça?

Donc, il y avait quoi? Il y avait des ventes, il y avait un produit technologique innovant. Est-ce que vous êtes capable de me donner, grosso modo, là, la feuille de route qui a fait en sorte que la décision d'investissement a été prise juste pour Lightspeed, par exemple?

M. LeBlanc (Guy) : Bien, son équipe de direction a été le premier facteur, avec sa plateforme technologique, l'originalité du produit, la place dans le marché qu'ils ont réussi à prendre rapidement, leur... le volet international, les acquisitions qu'ils ont faites, de quelle façon ils les ont intégrées, et le plan de croissance totalement crédible, et on est encore à la même place par rapport à ça.

M. Beauchemin : Est-ce que vous regardiez, donc, aussi les revenus, les marges nettes? Est-ce que ça faisait partie de l'équation?

M. LeBlanc (Guy) : Dans le secteur technologique, c'est plus... tu n'es pas... tu n'es pas dans une analyse comme dans le secteur manufacturier, de RBIIA et de... c'est davantage... oui, tu regardes les revenus, la croissance des revenus, et la place que tu occupes dans le marché, et le potentiel de croissance qui existe, et le caractère innovateur de leur plateforme, et Lightspeed cohabit et coche toujours toutes ces cases. Alors...

M. Beauchemin : Bien, vous savez comme... bien, vous savez comme moi qu'aujourd'hui les...

M. LeBlanc (Guy) : Puis c'est une société cotée en bourse. Je ne suis pas sûr que je veux m'étendre sur le sujet, là, trop, trop longtemps.

M. Beauchemin : Non, non, mais c'est parce que vous savez comme moi qu'aujourd'hui les marchés, ce qu'ils veulent, c'est de voir que l'entreprise est en train de faire de l'argent net ou va en faire dans les prochains trimestres, avec un horizon de temps qui est... que les investisseurs sont capables de voir. Donc, maintenant, la mentalité par rapport à novembre 2021, elle a totalement changé, évidemment, depuis les 12, 13 derniers mois, mais donc... mais ça reste encore que les lentilles que vous utilisez pour reconfirmer ces positions-là, c'est donc produit innovant, croissance dans le secteur, leur part de marché, les mêmes... les mêmes analyses, les mêmes variables, là, qui étaient mises en place, là, en 2021, grosso modo.

M. LeBlanc (Guy) : Totalement, parce que le potentiel de croissance est très grand, et c'est la raison pour laquelle on regarde davantage la ligne du haut plutôt que la ligne du bas pour l'instant.

M. Beauchemin : Avec la position importante que vous avez dans ces compagnies-là, est-ce que vous avez des sièges à chacun de ces conseils d'administration?

M. LeBlanc (Guy) : Oui.

M. Beauchemin : Donc, justement, ces...

M. LeBlanc (Guy) : Pas chez Nuvei parce que c'est à travers un fonds d'investissement qu'on a fait... c'est de façon indirecte qu'on a fait l'investissement, mais, chez Lightspeed, chez Coveo, on est présents au conseil.

M. Beauchemin : Et le feedback du «board» que vous obtenez, c'est tout le temps : On continue avec le même plan. En d'autres mots, il n'y a pas un refocus vers la monétisation?

M. LeBlanc (Guy) : Dans notre cas?

M. Beauchemin : Dans le cas du... l'opinion du «board» au grand complet. J'imagine que vous recevez le feedback des membres que vous... des gens que vous avez mandatés pour être votre représentant sur des «boards»?

M. LeBlanc (Guy) : Oui.

• (16 h 20) •

M. Beauchemin : Quand ils reviennent de ces rencontres-là puis ils font le rapport de ce qui a été discuté au «board»... J'assume qu'au «board», étant donné que c'est des compagnies publiques, ils ont des rapports à faire à tous les trois mois à des investisseurs au grand complet. La mode d'investissement est revenue plus revenues nets, BIIA. Donc, est-ce qu'il y a quand même des mouvements à l'intérieur de ces «boards»-là que vous entendez, où est-ce que les gens disent : OK, on va essayer de quand même optimiser le modèle d'affaires le plus rapidement possible pour aller vers des profits nets?

M. LeBlanc (Guy) : Vous comprendrez que je ne peux pas répondre à cette question-là avec une société qui est cotée en bourse.

M. Beauchemin : Donc... Alors, si on avait à regarder, là, le portefeuille des compagnies que vous avez mentionnées tantôt plus les autres, vous dites que ça représente 25 %, là, de l'ensemble du portefeuille d'Investissement

Québec, grosso modo, c'est ce que vous avez dit tantôt, est-ce que vous pouvez décrire les autres composantes, les autres grandes composantes du portefeuille d'Investissement Québec?

M. LeBlanc (Guy) : Alors, si on prend... Je vais diviser ça par secteur de... Les comptes majeurs, alors, qu'on soit en équité, ou quasi-équité, ou dette, représentent, grosso modo, à peu près le tiers de notre portefeuille. Le capital de risque et les fonds d'investissement représentent à peu près un autre tiers aussi. Et le financement à travers le réseau régional, et on joue notre rôle, là, dans les 17 régions du Québec, représente, grosso modo, à peu près l'autre tiers. À l'intérieur de ça, les technologies et le secteur manufacturier sont de loin les secteurs qui prévalent, là, d'à peu près de taille identique, plus de manufacturier du côté de financement en réseau régional, plus de technologie du côté des comptes majeurs, et du capital de risque, et fonds d'investissement aussi. Essentiellement, ce sont les deux grands secteurs, mais on est aussi en sciences de la vie. On est... on est aussi en aéronautique. On est aussi... Puis là je prends seulement le portefeuille au propre. Ça, c'est le 7,4 milliards. Si j'ajoute à ça le Fonds de développement économique, pour lequel on est mandataire, notre portefeuille est de 16 milliards. Et là les chiffres que je viens de vous donner, là...

La Présidente (Mme D'Amours) : En terminant.

M. LeBlanc (Guy) : ...ont varié.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Donc, avant de passer à l'autre période d'échange, si je comprends bien, M. le ministre et M. LeBlanc d'Investissement Québec, vous vous engagez à transmettre à la commission des éléments de réponse, là, concernant les parts de marché, tel que demandé par le député de Marguerite-Bourgeoys. Est-ce que j'ai votre engagement? Oui? Merci. Donc, je passe maintenant la parole au député de Maurice-Richard. La parole est à vous.

M. Bouazzi : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais parler de transition écologique. Il y a le programme Compétivert dont on a entendu parler, entre autres, dans les médias, mais aussi... Est-ce que... D'abord, on parlait, en gros, de, je pense, dans... mes souvenirs sont bons, 1 milliard d'ici 2024. D'abord, bien, c'est combien de millions actuellement dans le portefeuille? Et puis quel pourcentage du portefeuille ça représente?

M. LeBlanc (Guy) : En fait, au départ, au départ, l'objectif était de 375 millions pour trois ans, et, après un an, on était à 380 millions et on s'est dit : Bien, plaçons la barre haute et visons le milliard. On avait des inquiétudes par rapport à une deuxième année. On s'est dit que les gens qui ont déjà cette conscience étaient les premiers à aller dans ce sens-là. On a eu une deuxième année de niveau comparable avec... On est à 703 millions après deux ans. Alors, on a le rythme pour se rendre au milliard, là, si l'année 2023-2024 est de même... de même nature, et essentiellement c'est... Compétivert, il y a à peu près 30 % de ces investissements-là qui sont dans l'électrification des transports, à peu près 20 % en énergies renouvelables, et puis 10 %, là, qui est en économie circulaire, puis le reste c'est vraiment... le 40 % restant, c'est vraiment des secteurs variés.

M. Bouazzi : Et quel pourcentage du portefeuille ça représente, 700 millions?

M. LeBlanc (Guy) : Bien, 700 millions, c'est à la fois fonds propres et fonds de développement économique. Alors, c'est 700 sur 16 milliards.

M. Bouazzi : Je vois mon chercheur qui fait les calculs. Le...

M. LeBlanc (Guy) : Grosso modo, 5 %.

M. Bouazzi : Quelle...

M. LeBlanc (Guy) : 4 %.

M. Bouazzi : 4 %. Quelle quantité de CO₂ on pense économiser par ces 700 millions?

M. LeBlanc (Guy) : Je ne peux pas... Je ne peux pas vous répondre en termes de CO₂. Ce que je peux vous dire, c'est qu'on met une emphase sur la décarbonation de l'économie, ça, c'est clair. On essaie... On fait un diagnostic avec l'ensemble des entreprises. On offre aux entreprises qu'on rencontre : On va vous faire un diagnostic en termes d'énergie, en termes d'eau. On fait l'évaluation des gaz à effet de serre de l'entreprise et de quelle façon on peut réduire, de façon la plus rapide, la plus efficace, rapidement, donc, et, à partir de ce diagnostic, il y a un accompagnement technologique qui se fait avec les gens d'IQ-CRIQ, qui sont des ingénieurs, des techniciens, et, par la suite, le volet financement embarque.

M. Bouazzi : Et laissez-moi poser la question... bien, peut-être pas poser la question de fond, mais poser une autre question. Est-ce que vous avez une idée des émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements d'Investissement Québec?

M. LeBlanc (Guy) : La réponse, c'est : On a mis en place, depuis décembre 2022, un questionnaire. Alors, toutes nos nouvelles interventions se font à partir d'un questionnaire ESG, et on devrait être en mesure éventuellement d'arriver avec ces données, mais on n'est pas en mesure, sur le plan technologique, de faire cette évaluation-là pour le portefeuille en date d'aujourd'hui, mais pour nos nouvelles interventions, éventuellement, on va arriver à ce niveau de sophistication, mais notre geste premier, c'est l'accompagnement avec les entreprises dans les technologies propres.

M. Bouazzi : Je comprends. Et puis vous n'êtes évidemment pas la seule institution financière qui n'est pas capable de calculer les émissions de gaz à effet de serre associées aux 16 milliards dont vous parlez. L'objectif du gouvernement, actuellement, c'est de baisser les gaz à effet de serre de 37 % d'ici 2030... 37,5 % d'ici 2030. Nous, on continue à penser qu'évidemment c'est un objectif en deçà des objectifs que le GIEC nous demande, qui est un minimum de 50 %, surtout, évidemment, que le capital que nous avons consommé, le capital mondial de CO₂ consommable que nous avons consommé en tant que pays industrialisé est évidemment très, très largement supérieur... notre historique est très, très largement supérieur, par habitant, aux pays les moins nantis. Ceci étant dit, combien de pourcentage de gaz à effet de serre vous pensez que les investissements que vous faites vont nous permettre de baisser dans les prochaines années, d'ici 2030?

• (16 h 30) •

M. LeBlanc (Guy) : Je peux... je ne peux pas vous donner un chiffre de ce que ça va donner par rapport au 37,5 % de 2030. Ce que je peux vous dire, c'est qu'on mesure ce qu'on fait avec Compétivert, on mesure ce qu'on fait avec l'initiative Productivité innovation, et tous nos... toutes nos interventions sont en fonction de critères ESG, et on a bon espoir que... Si je regarde l'objectif qu'on s'est fixé avec Compétivert, l'objectif qu'on s'est fixé avec l'initiative Productivité innovation, qui a un impact aussi sur les gaz à effet de serre, et on a dépassé notre objectif de quatre ans en deux ans et demi, on en est à 2,6 milliards avec Productivité innovation, alors, quand on combine ces deux initiatives, j'ai bon espoir qu'on va... qu'on va se rapprocher ou rencontrer l'objectif, mais je ne peux pas en donner de chiffre précis.

M. Bouazzi : En tout respect, M. LeBlanc, l'espoir ne suffit pas devant le manque de métrique. Je veux dire, 2030, c'est demain matin, et évidemment, hier, on avait la chance... et je comprends parfaitement que ce n'est pas, évidemment, le même genre de produit financier, mais on avait la chance de rencontrer le PDG de la Caisse de dépôt où il y a des calculs clairs non seulement du nombre de CO₂ associé à chaque milliard, mais aussi, évidemment, la quantité nette... brute de CO₂ associée au portefeuille, et d'ailleurs ils étaient déjà pas loin de la diminution de 50 % sur le portefeuille.

Actuellement, on a un vrai problème. C'est-à-dire que, d'un côté, on a... Il y a un plan gouvernemental du gouvernement qui nous dit : L'objectif, c'est 37,5 %; il n'est pas suffisant. Dans le plan lui-même du gouvernement, il est écrit que 50 % de ce qui est décrit dans le plan permet d'atteindre ces objectifs-là. Il manque un 50 % qui est non défini. Quand on a demandé... On a eu un échange avec M. le ministre cette semaine sur la demande qui a été faite à McKinsey et à KPMG sur est-ce qu'on a au moins demandé à ces firmes-là de nous dire comment atteindre... entre autres choses, créer de la richesse, mais aussi atteindre nos objectifs de gaz à effet de serre... de baisse de gaz à effet de serre?, la question a été : Non, on n'aura pas demandé... Quand on a demandé à M. le ministre : Est-ce que la stratégie batterie fait partie d'une stratégie de baisse à gaz à effet de serre?, la réponse était clairement non.

Par contre, ce qu'on nous a dit, et peut-être ce que nous a dit M. le ministre, c'était : Ne vous inquiétez pas, 100 % de ce qu'on met comme investissements prend deux choses en compte, d'un côté, la richesse que ça crée, de l'autre côté, les baisses à... les baisses de gaz à effet de serre, et donc le 37,5 %, on y travaille. Si on n'est pas capables de calculer combien de tonnes de CO₂ sont associées au portefeuille actuellement, comment est-ce qu'on pense ne serait-ce qu'un instant, et je pense qu'entre... J'ai du mal à voir. Et je suis persuadé que quelqu'un qui vient vous voir pour un investissement et qui vous dit : Ne vous inquiétez pas, je travaille dessus, c'est mon objectif d'entreprise, mais je n'ai aucune métrique associée à ça qui me permet de garantir qu'en 2030 je vais participer à cette baisse-là et comment... Je suis persuadé que vous n'investirez pas votre argent si c'est ça, le critère, là.

M. LeBlanc (Guy) : Tout à fait d'accord avec vous. Si quelqu'un vient nous voir puis n'est pas en mesure de nous dire quoi et quand ou encore prétend être capable de réduire de temps, on va s'assurer que les représentations qui sont faites sont exactes. Et c'est la raison pour laquelle l'ajout d'Investissement Québec-CRIQ à Investissement Québec nous aide énormément non seulement nous pour mesurer l'impact éventuel, mais aussi pour accompagner les entreprises pour accélérer la décarbonation. Et, si... je reviens avec les 43 % du secteur du transport puis les 31 % du secteur manufacturier, on agit dans ce sens-là et si on est capables... Puis la filière batterie, entre autres, va avoir un impact d'ici 2030. Et, dans le secteur manufacturier, c'est principalement là où on met les 2,6 milliards de l'Initiative Productivité innovation et les 700 millions de Compétivert, et on va continuer à pousser en ce sens-là.

M. Bouazzi : Combien de mégatonnes de baisse de gaz à effet de serre la filière batterie va apporter... par exemple, on parle d'un investissement de 10 milliards, 8 milliards d'ici 2030. Est-ce que vous avez un chiffre?

M. LeBlanc (Guy) : Pardon?

M. Bouazzi : Vous venez de dire que la filière batterie va participer. On parle d'un investissement de 8 ou 10 milliards de dollars. Combien de mégatonnes de CO₂ ça peut baisser?

M. LeBlanc (Guy) : Combien de gaz à effet de serre émet votre voiture?

M. Bouazzi : Est-ce que vous l'avez calculé, vous, le 10 milliards de dollars?

M. LeBlanc (Guy) : Non, non, mais je vous demande...

M. Bouazzi : C'est moi qui vous pose la question. Sur le 10 milliards de dollars, combien de... Parce que ce n'est même pas clair que c'est pour ma voiture ici, au Québec, là, c'est... Clairement, McKinsey a dû expliquer grandement qu'il y a un marché mondial. Parce que tous les autres pays dans le monde se disent : On a besoin de tout électrifier tout de suite, ça fait partie de notre stratégie de baisse des gaz à effet de serre. Moi, j'ai entendu le ministre me dire clairement la semaine dernière : Ça ne fait pas partie de ma stratégie de baisse des gaz à effet de serre. La question, c'est : Les 10 milliards qu'on met actuellement, au bout du compte, est-ce qu'on a analysé combien de pourcentage de gaz à effet de serre ça va baisser au Québec?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le ministre...

M. Fitzgibbon : Je vais répondre.

La Présidente (Mme D'Amours) : ...pour une minute.

M. Fitzgibbon : La réponse, c'est zéro parce que nous avons zéro. C'est-tu clair, là? Parce qu'on a 30 mégatonnes de réduction qu'on doit faire au Québec. Combien de mégatonnes émettons-nous dans la filière batterie? La réponse, c'est zéro. Zéro égale zéro. Alors, nous allons faire des...

M. Bouazzi : Ma question, c'était : Combien on va baisser? On a besoin de baisser. C'est vous-même qui avez parlé des 30 mégatonnes d'ici 2030. On pense que ce n'est pas assez, mais, sur ces 30 mégatonnes, est-ce que le 10 milliards investi diminue quelque chose?

M. Fitzgibbon : Encore une fois, le 30 mégatonnes ne provient pas de la filière batterie, qui n'existe pas. Donc, zéro égale zéro. Alors...

M. Bouazzi : Mais...

M. Fitzgibbon : ...écoutez-moi, je vais juste finir, parce que vous êtes dogmatique. Alors, l'autre chose, c'est qu'on produit des batteries pour aider la planète. Les batteries vont servir à électrifier des véhicules. Où vont être vendus les véhicules? On ne le sait pas, ils vont...

La Présidente (Mme D'Amours) : En terminant.

M. Fitzgibbon : ...et ça nous importe peu.

M. Bouazzi : Zéro égale zéro, mais ça ne fait pas 30 mégatonnes, M. le ministre...

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Merci beaucoup.

M. Bouazzi : ...et c'est cela qu'il va falloir trouver...

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le député, merci. C'est terminé pour cette période d'échange. Nous allons maintenant passer à la période d'échange avec M. le député de Marguerite-Bourgeoys. La parole est à vous.

M. Beauchemin : Bon. Bonjour. Je veux revenir à ce qu'on disait tantôt à propos de la façon d'essayer d'établir un indice de référence pour évaluer, là, Investissement Québec, grosso modo. Quand je vous parlais de la composition, quand je vous parlais tout à l'heure de la composition du portefeuille, vous avez mentionné six catégories. C'est loin parce que c'est du... c'est de l'investissement capital de risque, donc il y a aussi le volet de votre réseau, que ça, ça fait aussi de l'investissement de capital de risque, mais différemment. Donc, c'est dur de... pour la personne qui ne connaît pas exactement comment le portefeuille d'Investissement Québec est construit, de bien comprendre les composantes du portefeuille puis d'essayer de comparer ça à la Caisse de dépôt, là, qu'on a rencontrée hier. Obligations, actions, placements de produits dérivés, infrastructures, énergie, etc., des classes d'actifs relativement plus classiques, là, si on peut dire, puis ils ont aussi la classe investissement privé. Puis, vous, bien, c'est cette classe-là d'investissement privé, mais multiplié, là, avec plusieurs sous-catégories.

Ça fait que j'essaie juste de me faire une tête, à savoir quel serait un indice de référence pour comparer la performance d'Investissement Québec, simple, là. Puis ce n'est pas facile. J'avoue que j'y ai pensé, depuis les dernières semaines, à essayer de voir quel serait un bon indice de référence. Il y a des composantes qu'on peut regarder puis dire : OK, ça, ça se compare à quelque chose d'autre. Ajoutons à ça le fait que, bien, l'exposition de votre capital, il n'est majoritairement qu'au Québec. Donc, ça devient encore plus difficile de regarder la comparaison avec des joueurs à travers le monde, parce que, bon, bien, vous n'exposez qu'au Québec seulement. À moins que je me trompe, il y a peut-être quelques petits arrondissements, là.

M. LeBlanc (Guy) : Non, c'est 100 % au Québec.

M. Beauchemin : C'est ça.

M. LeBlanc (Guy) : Et, en fait, on fait un balisage à chaque trois ans, là, pour toute la question de performance et rémunération. Il y a une douzaine de sociétés de fonds qu'on utilise, fonds et institutions financières, dont le Fonds de solidarité, le Mouvement Desjardins, l'Industrielle Alliance, la Banque Laurentienne, les grandes banques ne font pas partie de ça, et le meilleur... le PSP en fait partie, Caisse de dépôt en fait partie aussi, mais ce n'est pas comparable. Mais, en termes de rendement, on n'a pas le même mandat, clairement.

Le comparable qui se comparerait le mieux à cause de la dimension géographique, c'est certainement le Fonds de solidarité. Ils font du financement, ils font du capital de risque et ils ont aussi des comptes majeurs. Donc, c'est probablement notre meilleur comparable en termes de performance. Si...

M. Beauchemin : Juste deux petites secondes, parce que... toutes classes d'actifs confondues, comme ce que vous avez décrit tout à l'heure.

M. LeBlanc (Guy) : Je parle globalement, mais, si on prend partage d'actifs...

M. Beauchemin : C'est ça, parce qu'il y a des parties qui ne se comparent pas du tout.

M. LeBlanc (Guy) : Oui. En termes de financement, je peux vous donner nos trois dernières années. En termes de financement, on a un rendement moyen d'à peu près 5,5 %. En capital de risque et fonds d'investissement, on a un rendement moyen des trois dernières années de 25 %, et, pour nos comptes majeurs, on a un rendement... en fait, pas les comptes majeurs, mais nos participations, on a un rendement moyen d'à peu près 7 %.

• (16 h 40) •

M. Beauchemin : Puis comment ça se compare par rapport à FTQ?

M. LeBlanc (Guy) : Je n'ai pas comparé classe par classe, mais je dis simplement que la mission du Fonds de solidarité est davantage semblable à la nôtre, et, en termes de rendement, on a eu des rendements plutôt comparables au cours des dernières années. Le danger, c'est la date de fin d'année, qui apporte des variations importantes.

M. Beauchemin : Est-ce que... parce que, justement...

M. LeBlanc (Guy) : Parce que la photo du marché boursier au 31 mars...

M. Beauchemin : Oui, ça, je le comprends. La fin de votre année fiscale, c'est le 31 mars. Le Fonds de solidarité, c'est le 12... le 31 décembre.

M. LeBlanc (Guy) : 31 mai.

M. Beauchemin : 31 mai, 31 mai, OK. Donc, quand vous essayez de juste comparer ces trois parties, trois composantes de votre portefeuille par rapport aux composantes, là, du Fonds de solidarité, qui sont relativement identiques, le prêt, capital de risque, est-ce que vous avez, donc, remarqué une tendance différente qui...

M. LeBlanc (Guy) : Bien, je n'ai pas la possibilité de faire des analyses détaillées avec le rapport annuel du Fonds de solidarité versus notre rapport annuel. On a un document de 200 quelques pages, et le Fonds de solidarité, c'est un autre type de rapport annuel complètement et ce n'est pas aussi facile de faire ce genre d'analyse. Puis je ne veux pas commenter sur le rapport annuel du Fonds de solidarité, là, ce n'est pas le but de mon intervention.

M. Beauchemin : Je comprends. Une suggestion comme ça, peut être demander à McKinsey d'établir le benchmark, là, c'est quelque chose qui pourrait être faisable. Dans le fond, ce n'est pas la... on ne cassera pas la tête à M. Papineau... Ah! excuse, LaFontaine ici. Ça ne prend pas... ce n'est pas si complexe que ça, établir des benchmarks, c'est faisable puis c'est essentiel, je dirais, de mettre des benchmarks, d'émettre des indices de référence pour qu'on puisse être capables... Je sais que la mission, il y en a une de développement économique, il y en a un autre de support régional, etc., il y a toutes ces affaires-là qui peuvent être quantifiées, mais nonobstant toutes ces missions parallèles, il y a quand même les actifs, comment performant-ils, puis d'essayer de trouver l'indice de référence qui permet de dire : Bon, bien, oui, on a bien performé ou moins bien performé, la valeur relative de tout.

Parce qu'en bout de piste, bien, c'est l'argent des Québécois. Puis notre rôle à nous ici, c'est de définir ou d'essayer de comprendre comment vous, en fait, définissez le succès. Vous avez du qualitatif, puis il y a du quantitatif. Puis, pour en arriver à être capable de faire le quantitatif comme il faut, bien, ça prend ça, ça prend... voici des blocs, là, on a nos blocs ici, voici comment qu'on pourrait se comparer. OK, on choisit de prendre FTQ, on prend le Fonds de solidarité FTQ, on le prend puis on divise le Fonds de solidarité FTQ de la manière qu'on peut le faire pour que ça nous ressemble un petit peu, voir qu'est-ce que ça donne. Puis je pense que ça serait, en termes de gouvernance, en termes de transparence, un outil qui aiderait Investissement Québec à justement pouvoir connecter mieux avec l'ensemble des payeurs de taxes au Québec.

M. LeBlanc (Guy) : Je ne partage pas votre opinion. Je partage votre opinion en matière de bonne gouvernance. C'est nécessaire, absolument. Et j'ai dit que le Fonds de solidarité était peut-être le plus comparable à cause de son contexte géographique et ses activités, sauf qu'ils n'ont pas le même mandat que nous. On est là pour combler les carences dans la chaîne des capitaux. On est là pour prendre plus de risques et d'être souvent l'investissement d'ancrage pour permettre aux autres investisseurs de se joindre à nous. Et d'ailleurs c'est... le trois quarts ou presque de nos financements se font avec des partenaires.

Maintenant, en termes de l'argent des contribuables, l'argent des Québécois, notre rendement moyen des trois dernières années a été de 9,3 %. Avec le genre de mandat qu'on a, de prendre plus de risques et de combler les carences dans la chaîne des capitaux, 9,3 %, c'est, en ce qui me concerne, une performance exceptionnelle.

M. Beauchemin : Bien, finalement, 2021, l'année de la pandémie, l'investissement en équité privé, en «private equity», a bien fait presque tout partout en Amérique du Nord, donc je suis content que ça a bien fonctionné pour Investissement Québec. Mais vous avez quand même eu une performance de moins 0,03 %, 0,05 % ou approximativement l'an dernier, 7,6 % en 2022. Je comprends, puis le seul point que j'essaie de dire puis d'essayer d'apporter de valeur à la conversation, c'est qu'il y a d'autres pays où est-ce que, justement, il y a ces missions-là, d'essayer de créer le lien entre le capital de risque et les petits entrepreneurs qui sont moins exposés, si on peut dire, à l'offre de capital de risque. Ça existe en Norvège, ça existe dans d'autres juridictions et il y a moyen, quand même, par exemple, en demandant à McKinsey, qui ont cette «exposure» globale, de pouvoir avoir accès à toutes ces banques de données là. Je veux dire, OK, ce n'est pas en dollars canadiens, ce n'est pas représentatif de l'économie québécoise, mais il y a... voici des indices de référence qui pourraient être faits. Bon, OK, c'est des géographies différentes. Il y a des indices qui font en sorte que la Norvège a performé différemment que le Québec.

Nous, on a la banque centrale américaine qui a augmenté de 25 points de base aujourd'hui. Je veux dire, quand les Américains ont le nez qui coule, on pogne la grippe. Ça fait que ce n'est pas du tout les mêmes influences que la Norvège va avoir, mais ils ont quand même des fonds qui aident justement à faire le pont entre le capital de risque et... Donc, c'est pour ça que je vous dis... Puis on aura sûrement la chance de se voir dans les années qui vont suivre. Ça vaudrait peut-être la peine d'avoir, plus étoffé, un rapport qui pourrait démontrer cet exercice-là de pouvoir avoir au moins une référence. Ça ne sera jamais parfait, il va tout le temps y avoir des trucs... Ah! bien, j'en veux trois comparables, pas juste deux. J'en veux quatre comparables, pas juste trois. À chaque année, il va y avoir des améliorations à faire, c'est sûr et certain. Mais je pense que, dans un contexte, justement, de transparence, de bonne gouvernance, pour essayer de définir plus habilement comment qu'on dit : Le succès chez Investissement Québec... bien, moi, je pense que c'est un outil essentiel pour, justement... pour que l'ensemble de la population y croie. Parce que, dans le fond, votre mandat, c'est la gestion des fonds publics du Québec, donc, dans ce contexte-là, c'est de la valeur ajoutée.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le ministre.

M. Fitzgibbon : J'aimerais juste rajouter... J'ai manqué le début, mais je pense que j'ai compris l'essence de ce que vous avez dit. Je pense que vous vous référez à un indice de référence pour pouvoir mesurer la performance. Je pense qu'on ne peut pas être contre la vertu. Je pense que c'est quelque chose de très sain.

Par contre, ce que je mettrais en garde, c'est que la réforme d'investissement que nous avons faite fait en sorte qu'on ne peut pas évaluer le rendement pur comme étant la seule contribution. Puis on a demandé... quand on a fait la réforme, avant que M. LeBlanc soit nommé, on voulait séparer des situations où la Caisse de dépôt, par exemple, était en compétition avec Investissement Québec, où les banques étaient en compétition avec Investissement Québec. Puis on a dit : On veut prendre plus de risques chez Investissement Québec.

Comment est-ce qu'on mesure la prise de risque? Le rendement, c'est sûr, puis il y a toutes les retombées économiques qui sont dans les coffres du gouvernement. Je suis totalement d'accord qu'il va falloir, à un moment donné, être capables... puis on y réfléchit, avec le sous-ministre, comment est-ce qu'on peut englober, d'une part, le retour d'Investissement Québec puis, dans... d'autre part...

Lightspeed, tantôt, j'écoutais partiellement la conversation, Lightspeed, je suis complètement indifférent sur la volatilité des marchés, considérant que c'est une société québécoise qu'on veut maintenir ici. Le jour où Investissement Québec dirait : Bien là, Lightspeed, c'est fini, on n'aime plus ça, c'est une autre histoire. Maintenant qu'on aime la contribution, qu'on perde 150 millions une année, qu'on en refasse 75 l'année suivante, je ne pense pas que c'est ça, le rôle d'Investissement Québec.

Mais je termine en disant : Je ne suis pas contre le fait que ça prend un indice, mais il n'est pas évident à déterminer, considérant la mission.

M. Beauchemin : Puis je ne dis pas que c'est facile, je dis que c'est un projet de longue haleine. Étant donné qu'on va se voir pour les quatre prochaines années, je souhaiterais que le processus soit enclenché pour la simple et unique raison que c'est une question de transparence et qu'aussi et surtout c'est... on ne compare pas ici un fonds d'obligations contre un autre fonds d'obligations, deux commodités, valeur ajoutée, parce que tu as deux gestionnaires, un plus agressif que l'autre. Ce n'est pas juste ça. Il y a plein d'impondérables, là, qui ne sont pas aussi faciles à quantifier, et ça, ça se décline dans l'explication qui peut différencier. Mais je pense que ça vaudrait la peine de juste avoir une base.

M. LeBlanc (Guy) : Peut-être, mais, en même temps, il y a un autre facteur qu'il faut considérer, c'est que, si la Caisse de dépôt ou le Fonds de solidarité décident d'investir dans un projet et font équipe, par exemple, puis qu'on a amené l'opportunité, on va se tasser, on leur laisse la place. Ça fait partie de notre mandat.

M. Beauchemin : Ça fait partie des éléments qui sont difficiles à quantifier, je suis d'accord, mais ça fait partie aussi de quelque chose qui s'explique. Et je pense qu'essayer d'avoir un «core» qui est très transparent, puis de l'expliquer, puis, par la suite, avoir tout l'explicatif, vous gagnez, évidemment.

Parce que ce qui arrive, c'est que... puis là, bien, je vais finir avec ça, ce qui arrive, c'est que, bon, les Québécois regardent la performance, puis, comme vous le savez, ils vont regarder aussi comment la rémunération est faite. Puis là j'ai une question, en fait, juste un éclaircissement. Parce que, moi, il y a quelque chose que je ne comprends pas quand je regarde le rapport 2022 avec... Le rapport...

• (16 h 50) •

Une voix : ...

M. Beauchemin : La réponse aux questions de crédits, en 2023, il y a, je crois, dans la haute direction, un régime RILT, c'est ça, il y a... En français, ça veut dire... Un instant.

M. LeBlanc (Guy) : Un régime d'intéressement à long terme.

M. Beauchemin : Un régime d'intéressement à long terme. Est-ce que ça, c'est quelque chose de nouveau? Parce que, sur le... sur la feuille qu'on a de l'an dernier, il n'y avait pas cette composante-là dans la rémunération.

M. LeBlanc (Guy) : Il n'y avait pas cette composante dans la rémunération, mais c'était expliqué, dans le rapport annuel, de quelle façon... de quoi il s'agissait. Et c'est un régime d'intéressement pour les membres de l'équipe de direction avec un volet de trois ans, un peu comme ce qui existe à la Caisse de dépôt, BDC et la plupart des fonds d'investissement.

Il y a une portion long terme. Cette portion long terme se calcule. Il y a des indicateurs de performance basés essentiellement sur le développement économique, c'est le critère numéro un, basé sur la performance organisationnelle. Il n'y a pas de volet performance individuelle, évidemment.

M. Beauchemin : Mais vous comprenez d'où ma question venait tantôt parce que, justement, dans l'établissement de la rémunération basée sur la performance, par rapport à quoi? C'est ça qui est difficile des fois, c'est ça, le problème.

M. LeBlanc (Guy) : Le régime d'intéressement à court terme fait référence à la performance individuelle, mais, pour ce qui est de la performance... le rendement, c'est sur une moyenne, trois ans...

M. Beauchemin : De vous comparé à vous-même, c'est ça? C'est ça qui est...

M. LeBlanc (Guy) : De se comparer au coût des fonds du gouvernement du Québec...

M. Beauchemin : Oui, c'est ça, mais c'est correct. Mais c'est dans la performance relative, qui est souvent plus importante, mais... parce que, quand je regarde ça... Donc, ce que vous me dites, puis dans l'année qui s'est terminée le 31 mars 2022, sans entrer trop dans votre intimité, là, 887 930 \$, si c'est le chiffre que j'ai bien compris... Puis, pour ce qui semble être 2023, en réponse aux crédits, là, l'exercice des huis clos, là, ça va être 1 056 943 \$, et, là-dedans, il y a un 350 000 \$ pour... Donc, il y a eu une augmentation de votre rémunération cette année, si je comprends bien?

M. LeBlanc (Guy) : C'est la composante intéressement long terme basée sur la performance de 2019-2020, le 31 mars 2020. Et il faut attendre le rendement de trois ans pour déterminer si le montant peut être...

M. Beauchemin : Puis là...

M. LeBlanc (Guy) : Alors, vu que le rendement de trois ans, qu'on calcule le 31 mars 2022... et on paie à l'automne suivant. Ça fait que c'est un outil de rétention aussi.

M. Beauchemin : D'accord. Oui, je comprends, mais ça, ça veut donc dire qu'il y a eu... pour l'année 2022, quand je disais, tantôt, 887 000 \$, ça veut dire que le montant de RILT était moins élevé?

M. LeBlanc (Guy) : Il n'y avait pas de montant RILT parce que le régime a été mis en place pour l'année 2019-2020, qui était la première année des trois ans.

M. Beauchemin : Donc, c'est la première année qui rentre maintenant. D'accord, je comprends. OK, donc, net, net, net, en bout de piste, vous avez quelque 170 000 \$ de plus de rémunération cette année en incluant ce programme-là, n'est-ce pas?

M. LeBlanc (Guy) : Parce que les paiements étaient différés pour attendre le rendement de trois ans.

M. Beauchemin : OK, et donc, par rapport à l'année 2021, 839 000 \$, après ça, 887 000 \$. Maintenant, cette année, ça va être 1,56 million 1,57 million...

La Présidente (Mme D'Amours) : En terminant.

M. Beauchemin : ...dans le même ordre de croissance, rendement de 25 % en 2021, 7,6 % l'année suivante, et moins 3,5 %.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Le temps étant écoulé, je vais passer à la dernière période d'échange. Et je me retourne vers le député de Nicolet-Bécancour. La parole est à vous.

M. Martel : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, M. le ministre, bonjour, M. LeBlanc, bonjour, chers collègues. Je vais changer juste un petit peu le préambule que j'avais pensé pour un peu faire une suite à une discussion. Premièrement, je veux vous remercier d'accepter de servir le Québec. Et, pour avoir fait affaire avec Investissement Québec avant d'être député, pendant une quinzaine d'années, depuis que je suis député... Vous avez parlé tantôt de changement de culture. Moi, je peux en témoigner, ce n'est pas que les gens n'étaient pas compétents à l'époque, les gens étaient très compétents, mais on parlait beaucoup plus à une banque préoccupée par le placement que la création de richesse ou la croissance économique du Québec. Et, à ce niveau-là, je pense qu'on remarque une belle différence.

Vous connaissez le parc industriel de Bécancour. Moi, là...

M. LeBlanc (Guy) : ...la semaine prochaine, d'ailleurs, encore.

M. Martel : Oui, je sais, je sais. Probablement qu'il n'y a pas un PDG d'Investissement Québec qui est allé aussi souvent que vous dans le parc industriel de Bécancour. Mais mes... j'ai deux garçons qui ont 30 ans. Quand ils sont venus au monde, j'étais très, très jeune, là, mais, à 16 ans, pour leur apprendre à conduire, j'emmenais ma voiture dans le parc industriel. Vous savez, il y a l'autoroute 30, la partie nord, qui est développée, puis la partie sud, qu'on est en train de développer. Mais, juste sur la partie nord, il y a des belles entreprises, mais le parc était occupé peut-être à 20 %. Puis, à l'intérieur du parc, ceux qui ne le connaissent pas, là, il y a des boulevards à quatre voies, il y a des rues adjacentes, il y a des traverses de voies ferrées, il y a des lumières de circulation. Je trouvais que c'était une belle place pour apprendre à mes enfants à conduire. Je pense qu'on ne pourra plus faire ça. Je pouvais faire ça à l'époque parce que le parc n'était pas beaucoup occupé, comme je disais, et je n'en revenais pas comment qu'un outil de la sorte, qui appartient au gouvernement du Québec, n'était pas plus occupé qu'il l'était.

À cette époque-là, là, ça faisait peut-être 50 ans que le parc existait. On avait perdu l'entreprise Norsk Hydro dans les alentours de 2006 et 2012, quand j'ai été élu député, on a fermé la centrale nucléaire de Gentilly, même si on avait investi déjà 2 milliards. Je ne veux pas faire pleurer le ministre, mais la centrale produisait quand même 600 mégawatts d'électricité. Donc, même si on avait investi 2 milliards sur les 4 milliards, on a décidé de flusher ça. Quoi qu'il en soit, quand on est arrivés au pouvoir, j'ai demandé au ministre de venir faire une visite, ça ne faisait pas deux semaines, je pense, qu'il était ministre, et on a fait le tour. J'ai invité le premier ministre, j'ai invité d'autres ministres, des chefs de cabinet.

À l'époque, les gouvernements... le parc industriel de Bécancour, c'était un potentiel, mais c'était : Si ça ne marche pas ailleurs, on amènera ça à Bécancour au lieu de dire : On a un potentiel extraordinaire à Bécancour, on va l'afficher sur la scène internationale, et, je pense, c'est un peu ça que vous avez fait. Puis je pense que... puis j'aimerais ça que vous m'en parliez un petit peu, là, la philosophie de prospection à l'intérieur d'Investissement Québec, moi, j'ai l'impression que c'est une partie du succès, là, de la filière qu'on est en train d'introduire à Bécancour.

• (17 heures) •

M. LeBlanc (Guy) : En fait, il y a deux composantes importantes. Puis la portion attraction, ça s'est fait beaucoup avec l'équipe d'attraction d'investissements et avec l'équipe de Ressources Québec aussi, parce que l'expertise minière, ressources naturelles était nécessaires avec l'équipe d'attraction. On a attiré, chez Investissement Québec, des champions de l'attraction d'investissements directs étrangers. On offre un service de conciergerie, comme on voit dans les hôtels, et c'est exactement ce qu'on fait avec les gens de Bécancour et de la région. On veut s'assurer qu'il va y avoir non seulement un service de première classe pour le client, mais le propriétaire de l'hôtel, ce sont des gens de Bécancour puis de la région. Alors, il faut que ça soit absolument dans le meilleur intérêt de tout le monde, et c'est cette sensibilité-là que nos gens ont. Ce n'est pas seulement de faire... d'attraction d'investissements pour faire des chiffres d'attraction en termes de dollars, mais c'est d'avoir des projets porteurs. Et c'est cette attitude-là que les gens réussissent à promouvoir.

Puis les investisseurs étrangers ont des mots vraiment élogieux pour parler de cette équipe. Et, si je prends aussi l'équipe de Ressources Québec, Jean-François, puis Hubert, et Daniel, au niveau de l'équipe d'attraction, travaillent main dans la main, et puis... avec les gens du ministère aussi, qui ont passé beaucoup de temps également sur le terrain, puis de travailler sur l'aménagement, la structure financière de ces projets-là également. Ça a été un travail d'équipe incroyable avec les gens d'Hydro-Québec aussi.

M. Martel : J'ai la chance, depuis 2018, de travailler avec le ministre à l'élaboration de toute la stratégie des zones d'innovation. À cet effet-là, je travaille beaucoup avec Investissement Québec. On travaille beaucoup avec Investissement Québec, puis je tiens à souligner le travail d'Yves Sicard, Sylvie Pinsonnault, qui sont là de façon très, très présente et proactive.

Hier, le ministre s'est interrogé sur les zones d'innovation par rapport à tous les fonds gouvernementaux qu'on met dans les zones d'innovation, mais ce qu'on n'a pas parlé, c'est le rôle d'Investissement Québec. Puis, quand on veut... puis je ne sais pas si vous avez un message adressé à des investisseurs potentiels, mais le défi qu'on a pour finaliser les projets de zones d'innovation, c'est vraiment d'avoir des projets d'investissements privés des entreprises. Et, à

cet effet-là, Investissement Québec est en contact, et je pense qu'il y a beaucoup de projets qui s'en viennent dans les prochains mois. Je ne sais pas si vous auriez quelques mots à nous dire par rapport à la collaboration ou l'offre d'Investissement Québec à l'égard des zones d'innovation.

M. LeBlanc (Guy) : Bien, c'est clair que... puis je l'ai mentionné tout à l'heure, notre travail au niveau des zones d'innovation... puis, vous avez tout à fait raison, Sylvie Pinsonnault puis Yves Sicard font du très bon travail, mais il faut aussi attirer des investissements privés pour que les zones d'innovation voient le jour. Et c'est là où on doit travailler, justement, en équipe avec... avec les gens... avec l'équipe de zones d'innovation, d'Yves et Sylvie, avec l'attraction d'investissements étrangers et puis avec nos gens de Ressources Québec aussi pour en faire une zone. Alors, il reste des investissements privés à attirer.

Et c'est vrai aussi au niveau de nos entreprises québécoises. Parce que les zones d'innovation, ce n'est pas seulement des grandes compagnies, c'est aussi avec le réseau... le réseau universitaire, collégial. C'est d'avoir aussi du... des sociétés en démarrage puis d'avoir des PME aussi qui s'installent. Alors... puis il y a tout... il y a tous les fournisseurs pour ces joueurs-là qui vont être extrêmement importants. Alors, on est à finaliser ces choses. Et puis je vais laisser le ministre commenter là-dessus, éventuellement, sur...

M. Fitzgibbon : ...

La Présidente (Mme D'Amours) : 50 secondes. M. le député de l'Abitibi-Est, 50 secondes.

M. Dufour : Oui, donc, M. LeBlanc, merci beaucoup des explications que vous donnez aujourd'hui sur Investissement Québec. Peut-être juste pour clore cette présentation-là, juste nous dire... IQ, veux veux pas, au niveau des régions, ça a quand même chamboulé un petit peu la dynamique lorsque... la transformation d'Investissement Québec. Donc, juste, peut-être, dans votre position à vous, présentement, qui dirigez Investissement Québec, est-ce que vous êtes, jusqu'à présent, assez fier des résultantes pour les régions éloignées?

La Présidente (Mme D'Amours) : ...20 secondes, M. LeBlanc.

M. LeBlanc (Guy) : Oui, absolument, je suis très fier de ce que l'équipe du réseau régional fait. Parce que réseau... les... tous nos bureaux à travers le Québec, dans les 17 régions, c'est... c'est le coeur même de notre stratégie, parce que ce sont eux qui sont en contact avec les communautés et c'est eux qui peuvent amener l'expertise qui se retrouve chez Investissement Québec-CRIQ, qui se retrouve chez Export Québec.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Merci beaucoup, M. LeBlanc. C'est tout le temps que nous avons.

Donc, le temps alloué à l'étude des crédits budgétaires du volet Économie, Investissement Québec, du portefeuille Économie, Innovation et Énergie étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

Adoption des crédits

Le programme 4, intitulé Interventions relatives au Fonds du développement économique, est-il adopté?

Des voix : Adopté

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme D'Amours) : Adopté sur division.

Document déposé

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au jeudi 4 mai, à 14 h 30, où elle entreprendra l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Travail. Merci, tout le monde.

(Fin de la séance à 17 h 05)